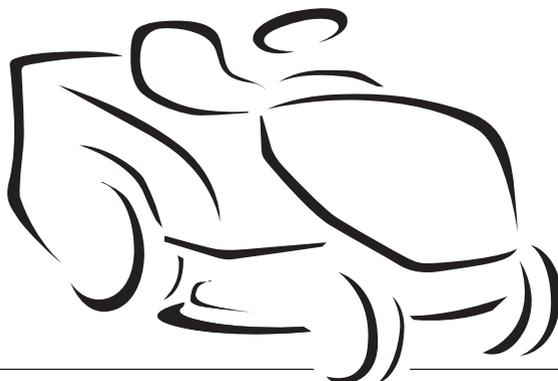




ROQUES^{ET} LECOEUR

DEPUIS 1970



RL 984 HST

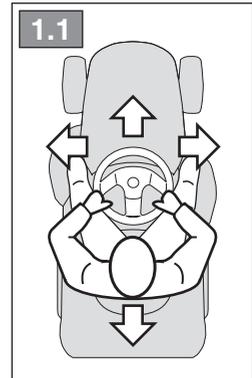
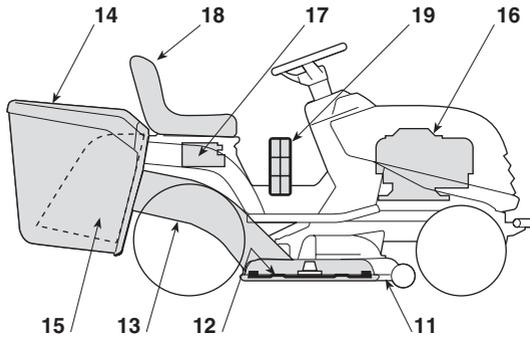
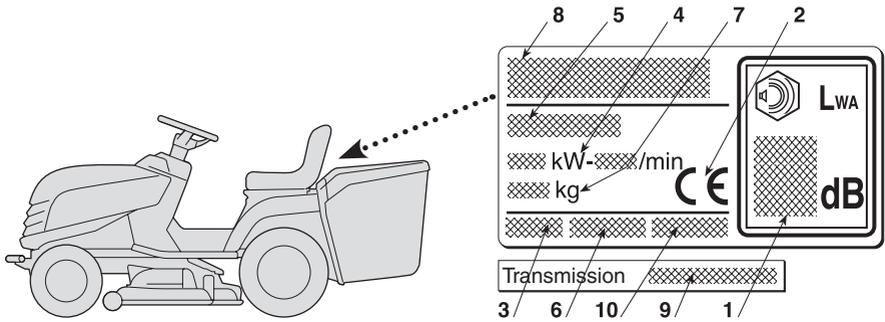


FR

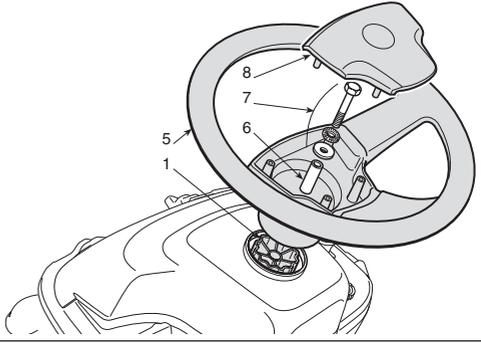
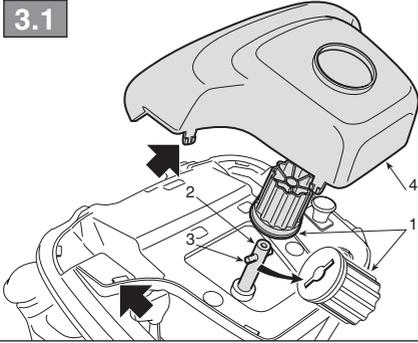
TONDEUSE À GAZON À CONDUCTEUR PORTÉ
MANUEL D'UTILISATION

ATTENTION! avant d'utiliser la machine,
lire attentivement le présent manuel.

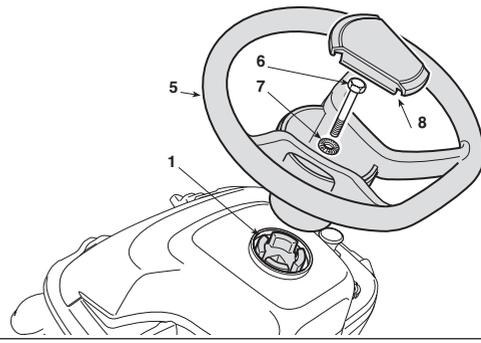
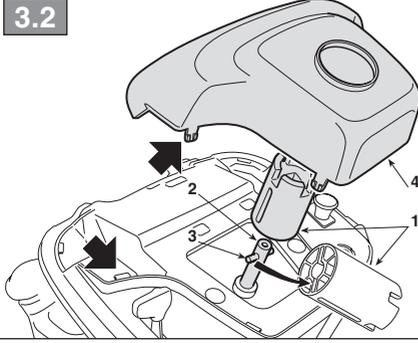




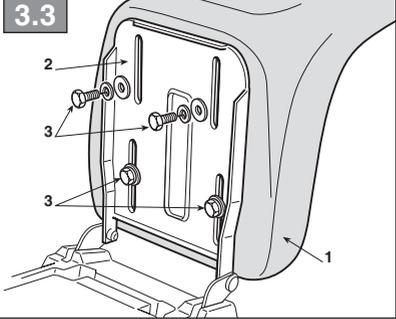
3.1



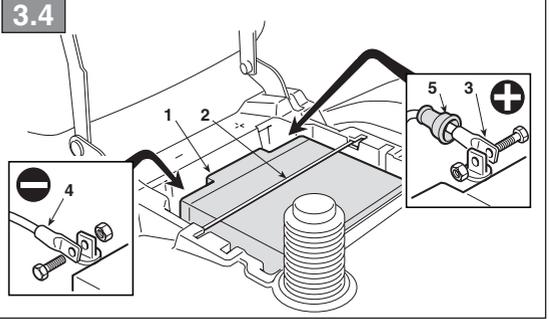
3.2



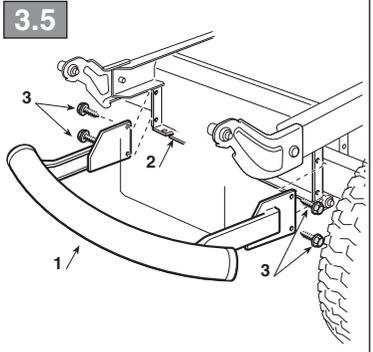
3.3



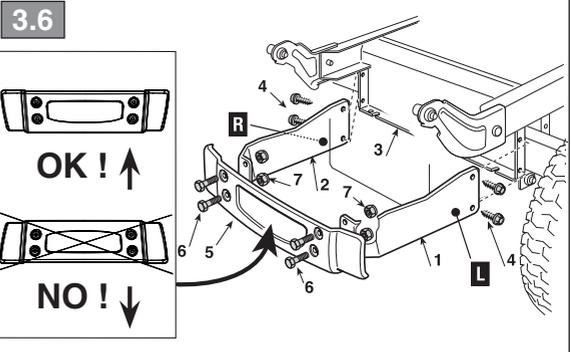
3.4



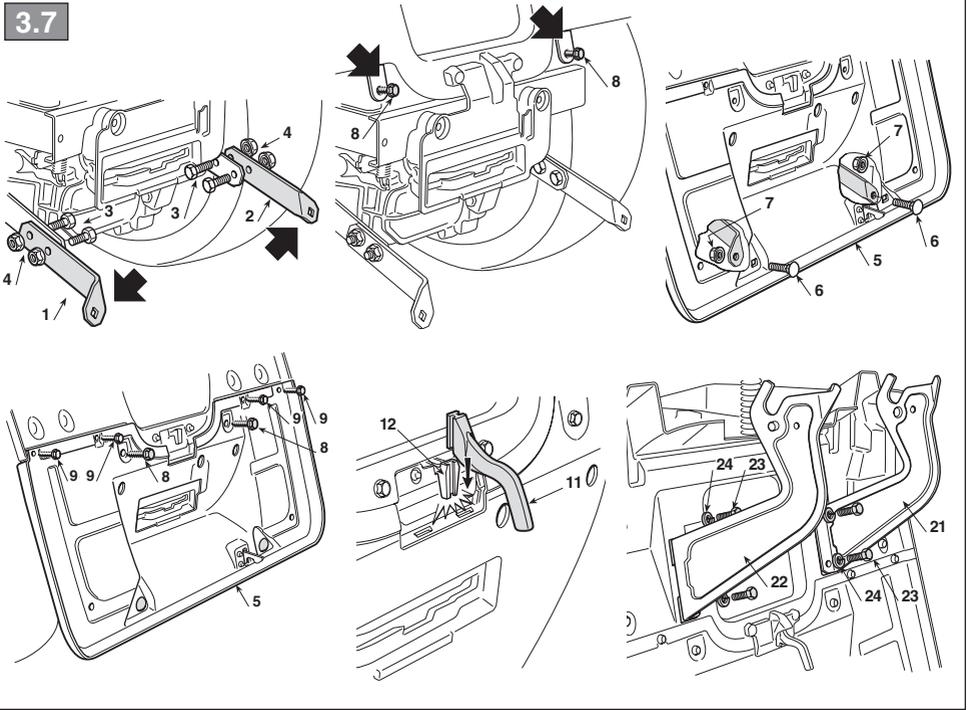
3.5



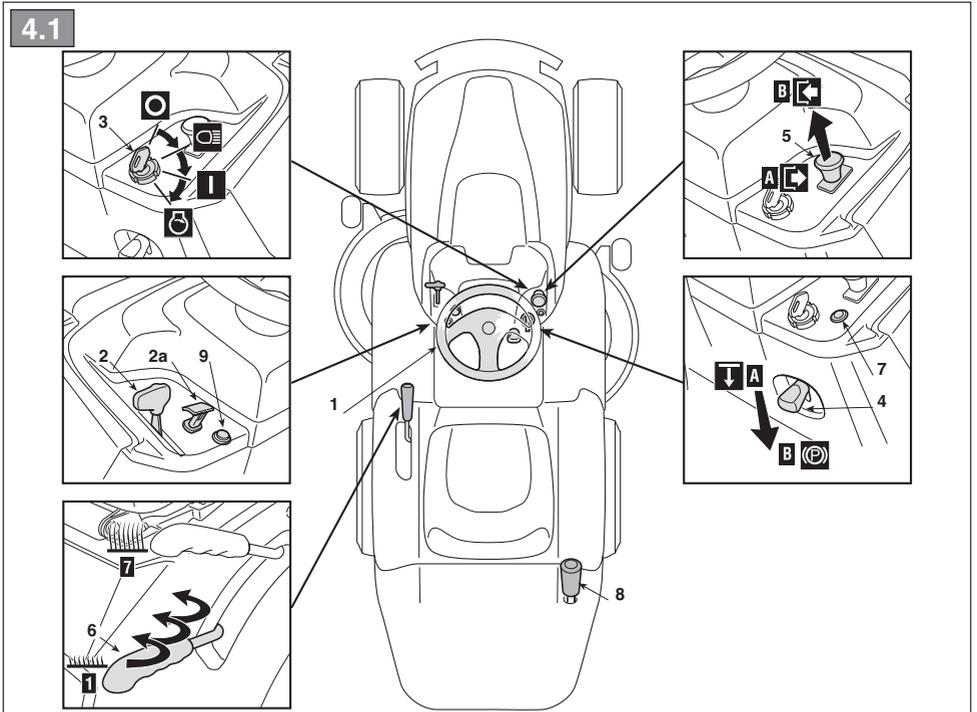
3.6

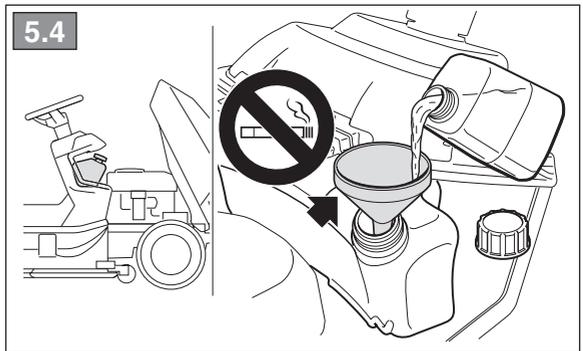
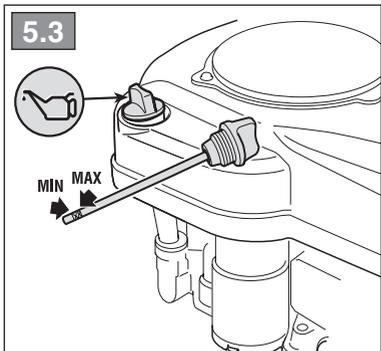
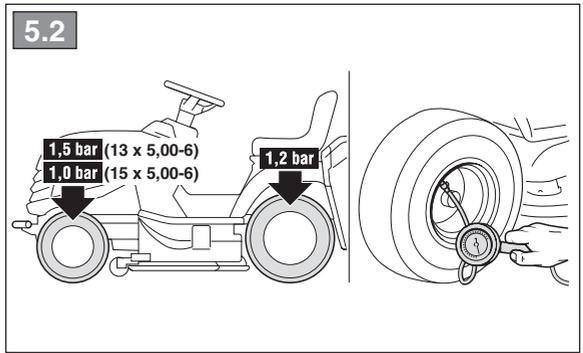
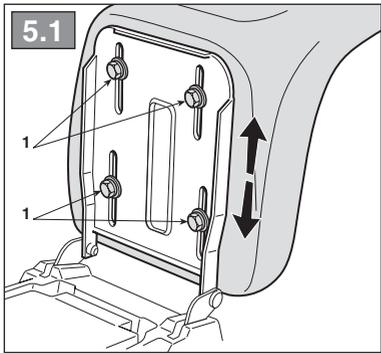
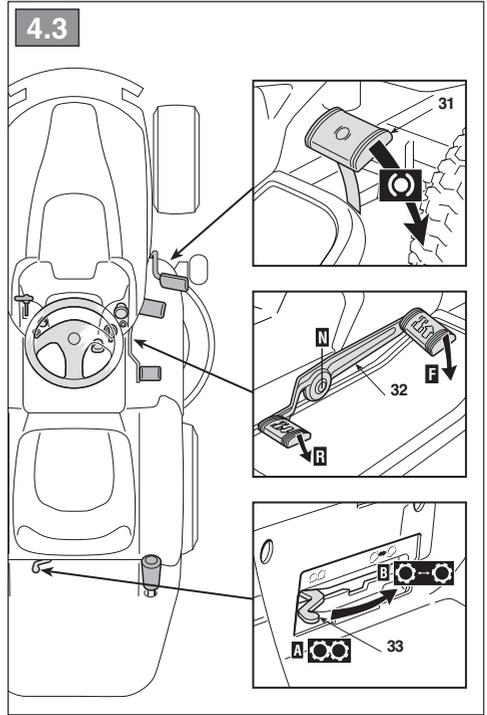
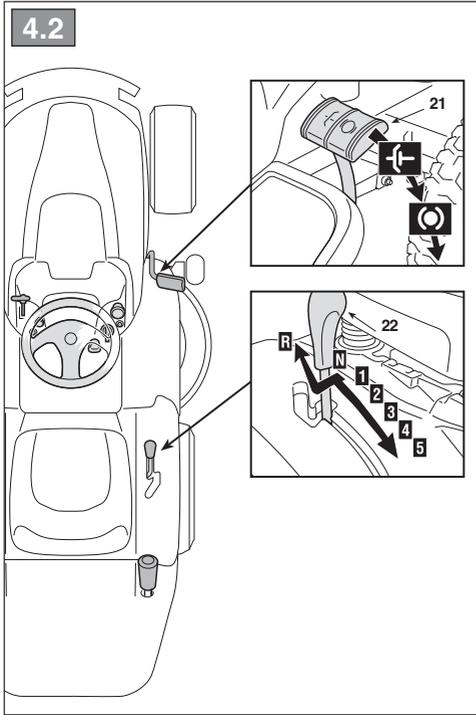


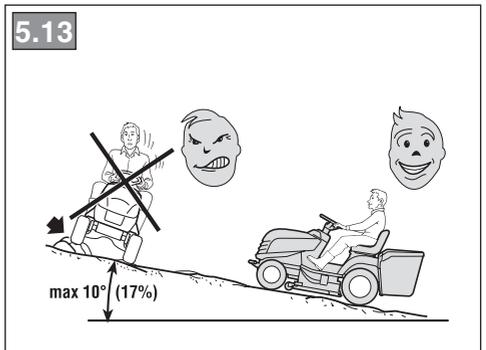
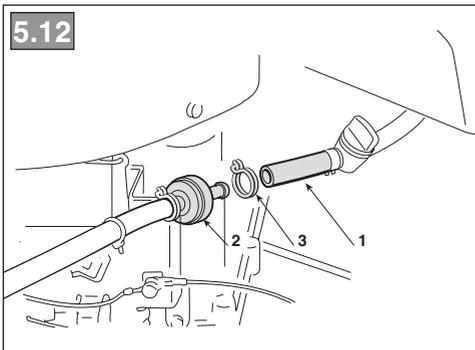
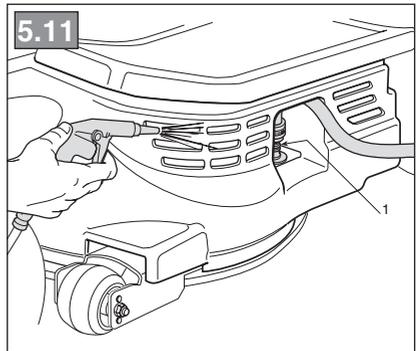
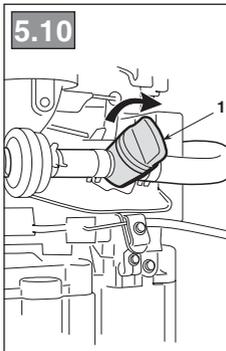
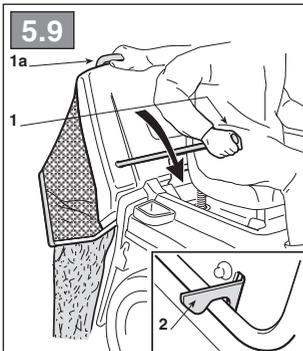
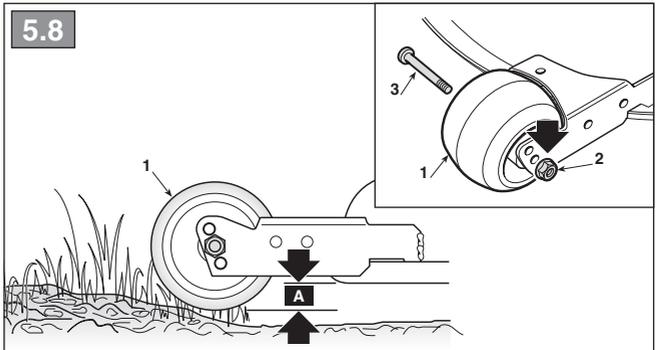
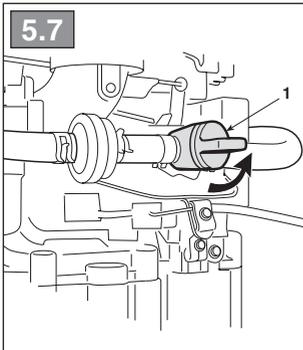
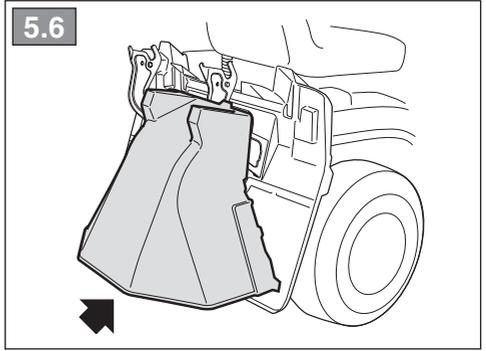
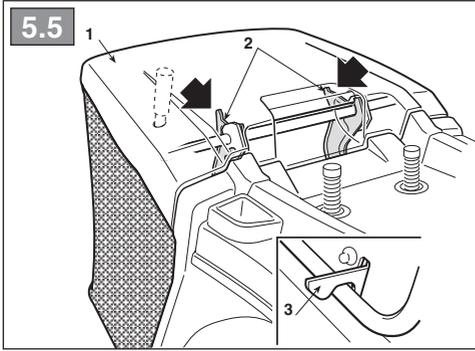
3.7



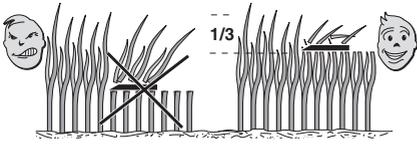
4.1



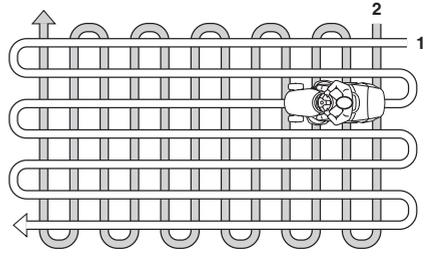




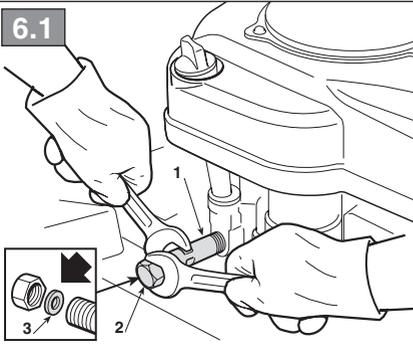
5.14



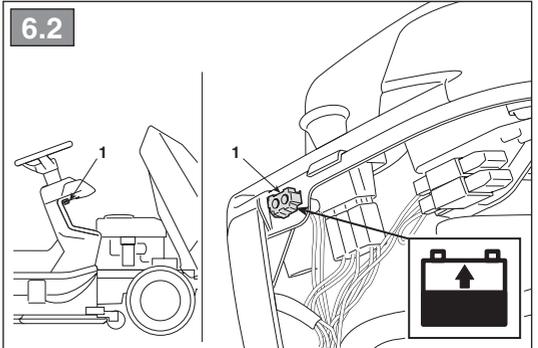
5.15



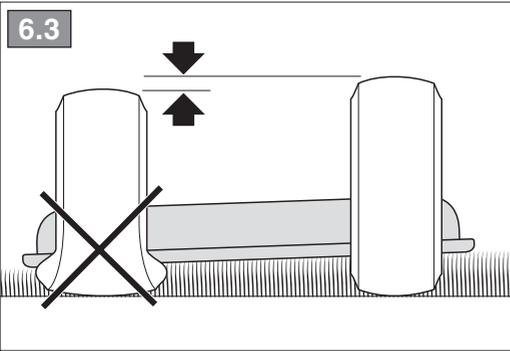
6.1



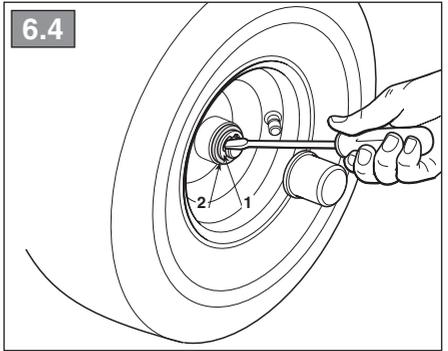
6.2



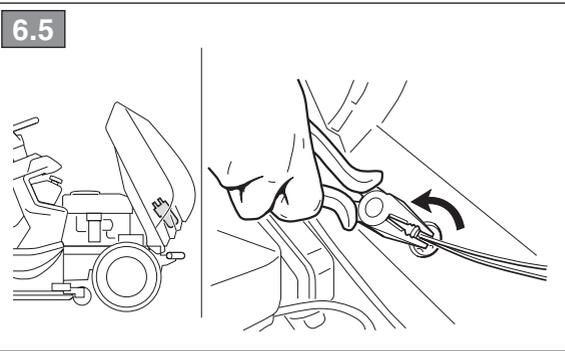
6.3



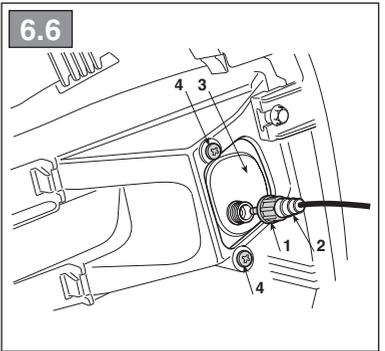
6.4



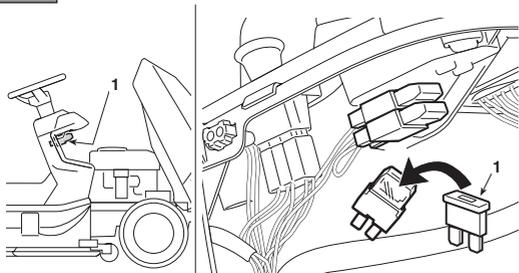
6.5



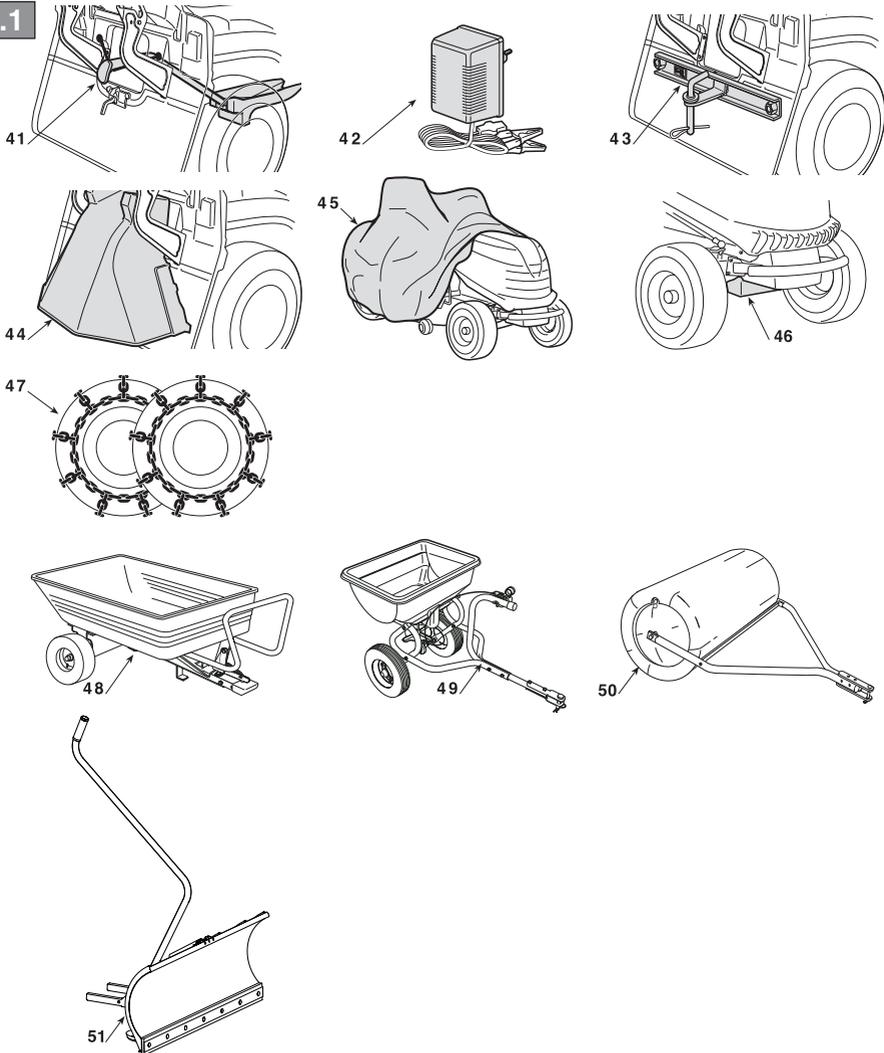
6.6



6.7



8.1



[1]	DATI TECNICI		MP 84 Series
[2]	Potenza nominale *	kW	6,3 ÷ 8,65
[3]	Giri al minuto *	min ⁻¹	2400 ± 100
[4]	Impianto elettrico	V	12
[5]	Pneumatici anteriori		13 x 5,00-6 (15 x 5,00-6)
[6]	Pneumatici posteriori		18 x 8,50-8 (18 x 6,50-8)
[7]	Pressione gonfiaggio anteriore 13 x 5,00-6 15 x 5,00-6	bar bar	1,5 1,0
[8]	Pressione gonfiaggio posteriore	bar	1,2
[9]	Massa *	kg	180 ÷ 187
[10]	Diámetro interno di sterzata (diámetro minimo di erba non tagliata) lato sinistro	m	1,8
[11]	Altezza di taglio	cm	3 ÷ 8,5
[12]	Larghezza di taglio	cm	83
[13]	Capacità del sacco di raccolta	l	210 ÷ 240
[14]	Trasmissione meccanica Velocità di avanzamento (indicativa) a 3000 min ⁻¹	km/h	2,2 ÷ 9,7
[15]	Trasmissione idrostatica Velocità di avanzamento (indicativa) a 3000 min ⁻¹	km/h	0 ÷ 8,8
[16]	Limite di velocità con catene da neve (se accessorio previsto)	km/h	9.7
[17]	Dimensioni		
[18]	Lunghezza con sacco (lunghezza senza sacco)	mm	2340 (1814)
[19]	Larghezza	mm	902
[20]	Altezza	mm	1098
[21]	Codice dispositivo di taglio		82004358/0 - 82004359/0 82004360/0 - 82004361/0
[22]	Capacità del serbatoio carburante	l	6,5
[29]	Livello di pressione acustica	dB(A)	86
[30]	Incertezza di misura	dB(A)	1,1
[31]	Livello di potenza acustica misurato	dB(A)	100
[30]	Incertezza di misura	dB(A)	0,63
[32]	Livello di potenza acustica garantito	dB(A)	100
[33]	Livello di vibrazioni al posto di guida	m/s ²	1,06
[30]	Incertezza di misura	m/s ²	0,99
[34]	Livello di vibrazioni al volante	m/s ²	6,37
[30]	Incertezza di misura	m/s ²	2,19
[40]	ACCESSORI		
[41]	Kit "mulching"		✓
[42]	Carica batteria di mantenimento		✓
[43]	Kit traino		✓
[44]	Kit di protezione scarico posteriore		✓
[45]	Telo di copertura		✓
[46]	Kit pesi anteriori		✓
[47]	Catene da neve (18")		✓
[48]	Rimorchio		45-03453-997
[49]	Spargitore		45-03153-997
[50]	Rullo per erba		45-0267
[51]	Spalaneve a lama		ST-1402

* Per il dato specifico, fare riferimento a quanto indicato nell'etichetta di identificazione della macchina.

<p>[1] EN - TECHNICAL DATA</p> <p>[2] Nominal power (*)</p> <p>[3] RPM (*)</p> <p>[4] Electrical system</p> <p>[5] Front tyres</p> <p>[6] Rear tyres</p> <p>[7] Front tyre pressure</p> <p>[8] Rear tyre pressure</p> <p>[9] Mass (*)</p> <p>[10] Inside turning circle (minimum diameter of uncut grass) left side</p> <p>[11] Cutting height</p> <p>[12] Cutting width</p> <p>[13] Grass catcher capacity</p> <p>[14] Mechanical transmission</p> <p>Forward speed (approximate) at 3000 min⁻¹</p> <p>[15] Hydrostatic transmission</p> <p>Forward speed (approximate) at 3000 min⁻¹</p> <p>[16] Speed limit with snow chains (if available)</p> <p>[17] Dimensions</p> <p>[18] Length with grass catcher (length without grass catcher)</p> <p>[19] Width</p> <p>[20] Height</p> <p>[21] Cutting means code</p> <p>[22] Fuel tank capacity</p> <p>[29] Acoustic pressure level</p> <p>[30] Measurement uncertainty</p> <p>[31] Measured acoustic power level</p> <p>[32] Guaranteed acoustic power level</p> <p>[33] Operator position vibration level</p> <p>[34] Steering wheel vibration level</p> <p>ATTACHMENTS</p> <p>[41] "Mulching" kit</p> <p>[42] Maintenance battery charger</p> <p>[43] Towing kit</p> <p>[44] Rear discharge guard kit</p> <p>[45] Cloth cover</p> <p>[46] Kits for front weights</p> <p>[47] Snow chains 18"</p> <p>[48] Trailer</p> <p>[49] Sprinkler</p> <p>[50] Lawn roller</p> <p>[51] Snow shovel</p> <p>* Please refer to the data indicated on the machine's identification plate for the exact figure.</p>	<p>[1] ES - DATOS TÉCNICOS</p> <p>[2] Potencia nominal (*)</p> <p>[3] Revoluciones por minuto (*)</p> <p>[4] Instalación eléctrica</p> <p>[5] Neumáticos anteriores</p> <p>[6] Neumáticos posteriores</p> <p>[7] Presión neumático anterior</p> <p>[8] Presión neumático posterior</p> <p>[9] Masa (*)</p> <p>[10] Diámetro interior de viraje (diámetro mínimo de hierba no cortada – lado izquierdo):</p> <p>[11] Altura de corte</p> <p>[12] Anchura de corte</p> <p>[13] Capacidad de la bolsa de recolección</p> <p>[14] Transmisión mecánica</p> <p>Velocidad de avance (indicativa) a 3000 min⁻¹</p> <p>[15] Transmisión hidrostática</p> <p>Velocidad de avance (indicativa) a 3000 min⁻¹</p> <p>[16] Límite de velocidad con cadenas de nieve (si estuviere previsto el accesorio)</p> <p>[17] Dimensiones</p> <p>[18] Longitud con bolsa (longitud sin bolsa)</p> <p>[19] Anchura</p> <p>[20] Altura</p> <p>[21] Código dispositivo de corte</p> <p>[22] Capacidad del depósito carburante</p> <p>[29] Nivel de presión acústica</p> <p>[30] Incertidumbre de medida</p> <p>[31] Nivel de potencia acústica medido</p> <p>[32] Nivel de potencia acústica garantizado</p> <p>[33] Nivel de vibraciones en el puesto de conductor</p> <p>[34] Nivel de vibraciones al volante</p> <p>ACCESORIOS</p> <p>[41] Kit para "mulching"</p> <p>[42] Cargador de batería de mantenimiento</p> <p>[43] Kit remolque</p> <p>[44] Kit sistema de seguridad de descarga posterior</p> <p>[45] Lona de cubierta</p> <p>[46] Kit de pesos anteriores</p> <p>[47] Cadenas de nieve 18"</p> <p>[48] Remolque</p> <p>[49] Esparcidor</p> <p>[50] Rodillo para hierba</p> <p>[51] Quitanieves de cuchilla</p> <p>* Para el dato específico, hacer referencia a lo indicado en la etiqueta de identificación de la máquina.</p>	<p>[1] ET - TEHNILISED ANDMED</p> <p>[2] Nominaalvõimsus (*)</p> <p>[3] Pöördeid minutis (*)</p> <p>[4] Elektrisüsteem</p> <p>[5] Eesmisised rehvid</p> <p>[6] Tagumised rehvid</p> <p>[7] Pumpamise rõhk ees</p> <p>[8] Pumpamise rõhk taga</p> <p>[9] Mass (*)</p> <p>[10] Sisekurvi diameeter (niitmata rohu miinimumdiameeter) vasak pool</p> <p>[11] Lõikekõrgus</p> <p>[12] Lõikelaetus</p> <p>[13] Kogumiskorvi maht</p> <p>[14] Mehaaniline jõulekanne</p> <p>Edasilükumise kiirus (ligikaudne) 3000 min⁻¹</p> <p>[15] Hidrostaatiline jõulekanne</p> <p>Edasilükumise kiirus (ligikaudne) 3000 min⁻¹</p> <p>[16] Kiiruspiirang lumeketkedega (kui on ettenähtud lisaseade)</p> <p>[17] Mõõdmed</p> <p>[18] Pikkus korviga (pikkus ilma korvita)</p> <p>[19] Laius</p> <p>[20] Kõrgus</p> <p>[21] Lõikeseadme kood</p> <p>[22] Kütusepaagi maht</p> <p>[29] Heli rõhu tase</p> <p>[30] Mõõtemääramatus</p> <p>[31] Mõõdetud müra võimsuse tase</p> <p>[32] Garanteeritud müra võimsuse tase</p> <p>[33] Vibratsioonitase juhi istmel</p> <p>[34] Vibratsioonitase tase roolis</p> <p>LISASEADMED</p> <p>[41] "Multisim" komplekt</p> <p>[42] Hoolidus akulaadija</p> <p>[43] Järelehaigise vedamise komplekt</p> <p>[44] Tagumise väljaviske kaitse komplekt</p> <p>[45] Katterie</p> <p>[46] Eesmist raskuste komplekt</p> <p>[47] Lumeketid 18"</p> <p>[48] Järelehaigus</p> <p>[49] Puustur</p> <p>[50] Mururull</p> <p>[51] Teraga lumesaak</p> <p>* Konkreetse info jaoks viidata masina identifitseerimisetiketile märgitule</p>
<p>[1] FI - TEKNISET TIEDOT</p> <p>[2] Nimellisteho (*)</p> <p>[3] Kierrosta minuutissa (*)</p> <p>[4] Sähkölaitteisto</p> <p>[5] Eturenkaat</p> <p>[6] Takarenkaat</p> <p>[7] Eturenkaiden täyttöpaine</p> <p>[8] Takarenkaiden täyttöpaine</p> <p>[9] Massa (*)</p> <p>[10] Ohjauksen sisäläpimitta (leikkaamattoman ruohon minimiläpimitta) vasen puoli</p> <p>[11] Leikkukorkeus</p> <p>[12] Leikkuleveys</p> <p>[13] Keruusakín tilavuus</p> <p>[14] Mekaaninen voimansiirto</p> <p>Etenemisnopeus (suuntaa-antava) 3000 min⁻¹</p> <p>[15] Hydrostaattinen voimansiirto</p> <p>Etenemisnopeus (suuntaa-antava) 3000 min⁻¹</p> <p>[16] Nopeusrajoitus lumiketjuilla (jos kuuluu lisävarusteisiin)</p> <p>[17] Mitat</p> <p>[18] Pituus säkin kanssa (pituus ilman säkkiä)</p> <p>[19] Leveys</p> <p>[20] Korkeus</p> <p>[21] Leikkuvälilinen koodi</p> <p>[22] Fuel tank capacity</p> <p>[29] Akustisen paineen taso</p> <p>[30] Mittauksen epävarmuus</p> <p>[31] Mittattu äännehotaso</p> <p>[32] Taattu äännehotaso</p> <p>[33] Tärinänotso kuljettajan paikalla</p> <p>[34] Tärinänotso ohjauspyörässä</p> <p>LISÄVARUSTEET</p> <p>[41] Silppuamisarusteet</p> <p>[42] Ylläpitoakkulatit</p> <p>[43] Hinaussarja</p> <p>[44] Takatyhjennyksen suojussarja</p> <p>[45] Suojakangas</p> <p>[46] Etupainovarusteet</p> <p>[47] Lumiketit 18"</p> <p>[48] Perävaunu</p> <p>[49] Levitin</p> <p>[50] Nurmikkojyvä</p> <p>[51] Lumiaura</p> <p>* Määrättyä arvoa varten, viittaa laitteen tunnuslaatussa annettuihin tietoihin.</p>	<p>[1] FR - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</p> <p>[2] Puissance nominale (*)</p> <p>[3] Tours par minute (*)</p> <p>[4] Installation électrique</p> <p>[5] Pneus avant</p> <p>[6] Pneus arrière</p> <p>[7] Pression de gonflage avant</p> <p>[8] Pression de gonflage arrière</p> <p>[9] Masse (*)</p> <p>[10] Diamètre interne du braquage (diamètre minimum de l'herbe non tondue) côté gauche</p> <p>[11] Hauteur de coupe</p> <p>[12] Largeur de coupe</p> <p>[13] Capacité du bac de ramassage</p> <p>[14] Transmission mécanique</p> <p>Vitesse d'avancement (indicative) à 3000 min⁻¹</p> <p>[15] Transmission hydrostatique</p> <p>Vitesse d'avancement (indicative) à 3000 min⁻¹</p> <p>[16] Limite de vitesse avec chaînes à neige (si accessoire prévu)</p> <p>[17] Dimensions</p> <p>[18] Longueur avec sac (longueur sans sac)</p> <p>[19] Largeur</p> <p>[20] Hauteur</p> <p>[21] Code organe de coupe</p> <p>[22] Capacité du réservoir de carburant</p> <p>[29] Niveau de pression acoustique</p> <p>[30] Incertitude de mesure</p> <p>[31] Niveau de puissance acoustique mesuré</p> <p>[32] Niveau de puissance acoustique garanti</p> <p>[33] Niveau de vibration au poste de conduite</p> <p>[34] Niveau de vibration au volant</p> <p>ÉQUIPEMENTS</p> <p>[41] Kit pour "mulching"</p> <p>[42] Chargeur de batterie</p> <p>[43] Kit remorque</p> <p>[44] Kit protecteur d'éjection arrière</p> <p>[45] Housse de protection</p> <p>[46] Kit contrepoids frontaux</p> <p>[47] Chaîne à neige 18"</p> <p>[48] Remorque</p> <p>[49] Éparpilleur</p> <p>[50] Rouleau à gazon</p> <p>[51] Chasse neige à lame</p> <p>* Pour la valeur spécifique, se référer à ce qui est indiqué sur la plaque signalétique de la machine.</p>	<p>[1] HR - TEHNIČKI PODACI</p> <p>[2] Nazivna snaga (*)</p> <p>[3] Broj okretaja u minuti (*)</p> <p>[4] Električni sustav</p> <p>[5] Prednje gume</p> <p>[6] Stražnje gume</p> <p>[7] Tlak zrakua u prednjim gumama</p> <p>[8] Tlak zrakua u stražnjim gumama</p> <p>[9] Masa (*)</p> <p>[10] Unutarnji promjer zakretanja (najmanji promjer nepokošene trave), lijeva strana</p> <p>[11] Visina košnje</p> <p>[12] Širina košnje</p> <p>[13] Kapacitet košare za sakupljanje trave</p> <p>[14] Mehanički prijenos</p> <p>Brzina napredovanja (indikativno) pri 3.000 min⁻¹</p> <p>[15] Hidrostatski prijenos</p> <p>Brzina napredovanja (indikativno) pri 3.000 min⁻¹</p> <p>[16] Ograničenje brzine s lancima za snijeg (ako se radi o predviđenom dijelu dodatne opreme)</p> <p>[17] Dimenzije</p> <p>[18] Dužina s košarom (dužina bez košare)</p> <p>[19] Širina</p> <p>[20] Visina</p> <p>[21] Širina noža</p> <p>[22] Zapremnina spremnika goriva</p> <p>[29] Razina zvučnog tlaka</p> <p>[30] Mjerna nesigurnost</p> <p>[31] Izmjerna razina zvučne snage</p> <p>[32] Zagarantirana razina zvučne snage</p> <p>[33] Razina vibracija na vozačkom mjestu</p> <p>[34] Razina vibracija na upravljaču</p> <p>DODATNA OPREMA</p> <p>[41] Komplet za "malčiranje"</p> <p>[42] Punjač baterija za održavanje</p> <p>[43] Komplet za vuču</p> <p>[44] Komplet za štitnik stražnjeg otvora za izbacivanje</p> <p>[45] Zaštitna cerada</p> <p>[46] Komplet prednjih utega</p> <p>[47] Lanci za snijeg 18"</p> <p>[48] Prikolica</p> <p>[49] Rasipač</p> <p>[50] Valjak za travu</p> <p>[51] Nož za čišćenje snjegja</p> <p>* Specifični podatak pogledajte na identifikacijskoj etiketi stroja.</p>



Pour le moteur et la batterie, lire attentivement les manuels d'utilisation correspondants.

SOMMAIRE

1. NORMES DE SÉCURITÉ	1
2. CONNAÎTRE LA MACHINE	5
3. DÉBALLAGE ET MONTAGE	7
4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE	8
5. RÈGLES D'UTILISATION	10
5.1 Recommandations pour la sécurité	10
5.2 Critères d'intervention des dispositifs de sécurité	10
5.3 Opérations à effectuer avant de commencer le travail	10
5.4 Utilisation de la machine	11
5.5 Utilisation sur terrains en pente	15
5.6 Quelques conseils pour garder une belle pelouse	15
6. ENTRETIEN	15
6.1 Recommandations pour la sécurité	15
6.2 Entretien ordinaire	15
6.3 Interventions sur la machine	17
7. GUIDE POUR IDENTIFIER LES PROBLÈMES	18
8. ÉQUIPEMENTS	20

COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce manuel, certains paragraphes contenant des informations très **IMPORTANTs** pour la sécurité ou le fonctionnement sont signalés de différentes façons, comme indiqué ci-après:

REMARQUE ou IMPORTANT

Pour donner des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué, dans le but de ne pas endommager la machine ou de ne pas causer de dommages.

▲ ATTENTION! *Possibilité de lésions à l'utilisateur ou à autrui en cas de non respect des consignes.*

▲ DANGER! *Possibilité de lésions graves à l'utilisateur ou à autrui, et danger de mort, en cas de non respect des consignes.*

Le manuel décrit plusieurs versions de machine

qui peuvent se différencier les unes des autres essentiellement selon:

- Le type de transmission: avec changement de vitesses mécanique ou avec réglage hydrostatique continu de la vitesse. Les modèles à transmission hydrostatique reportent l'inscription « HYDRO » sur la plaque signalétique (voir 2.2).
- La présence de composants ou d'équipements qui ne sont pas toujours disponibles dans les différentes zones de commercialisation.
- Les équipements spéciaux.

Le symbole «  » indique les différences relatives à l'utilisation et il est suivi de l'indication de la version à laquelle il se réfère.

REMARQUE *Toutes les indications « avant », « arrière », « droite » et « gauche » se réfèrent à la position de l'opérateur assis. (Fig. 1.1)*

IMPORTANT *Pour toutes les opérations d'utilisation et entretien relatives au moteur et à la batterie qui ne sont pas décrites dans le présent manuel, consulter les manuels d'utilisation spécifiques, qui font partie intégrante de la documentation fournie.*

1. NORMES DE SÉCURITÉ à observer scrupuleusement

A) FORMATION

- 1) **ATTENTION!** Lire attentivement ces instructions avant d'utiliser la machine. Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des incendies et/ou de graves lésions. Conserver tous les avertissements et les instructions pour toute consultation future.
- 2) Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
- 3) Ne pas utiliser la machine lorsque des personnes, en particulier des enfants ou des animaux se trouvent à proximité.
- 4) Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de malaise de l'utilisateur, ou en cas de consommation de médicaments, de drogues, d'alcool ou de substances dangereuses pour

les capacités de réflexes et de concentration.

5) Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.

6) Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prenne connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.

7) Ne pas transporter des enfants ou d'autres passagers sur la machine, car ils pourraient tomber ou occasionner des lésions graves ou compromettre la conduite en sécurité de la machine.

8) Le conducteur de la machine doit suivre scrupuleusement les instructions relatives à la conduite et en particulier:

- Ne pas se distraire et rester suffisamment concentré pendant le travail.
- Se rappeler qu'il n'est pas possible de reprendre le contrôle d'une machine qui glisse sur une pente en utilisant le frein. Les causes principales de la perte du contrôle sont:
 - Manque d'adhérence des roues.
 - Vitesse excessive.
 - Freinage inadéquat.
 - Machine inadaptée à l'utilisation.
 - Manque de connaissance des effets pouvant dériver des conditions du terrain, en particulier dans les pentes.
 - Mauvaise utilisation comme véhicule de remorquage.

9) La machine est équipée d'une série de interrupteurs et de dispositifs de sécurité qu'il ne faut jamais modifier ou enlever, sous peine d'annuler la garantie et de soulever le fabricant de toute responsabilité. Toujours contrôler que les dispositifs de sécurité fonctionnent avant d'utiliser la machine.

B) OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

1) Lors de l'utilisation de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité résistantes, antidérapantes et des pantalons longs. Ne pas utiliser la machine pieds nus ou avec des chaussures ouvertes. Éviter de porter des chaînes, des bracelets ou des vêtements larges avec des parties flottantes, ou dotés de lacets ou cravates. Les cheveux longs doivent être attachés. Toujours porter un casque anti-bruit.

2) Inspecter minutieusement toute la zone de travail et enlever tout ce qui pourrait être éjecté par la machine ou tout ce qui pourrait endommager l'assemblage d'organes de coupe et le

moteur (cailloux, branches, fils de fer, os, etc..).

3) **ATTENTION: DANGER!** L'essence est très inflammable.

- Conserver le carburant dans les bidons prévus à cet effet.
- Faire le plein d'essence à l'aide d'un entonnoir, en plein air uniquement et ne pas fumer pendant cette opération, ni lors de la manipulation du carburant.
- Ajouter de l'essence avant de démarrer le moteur et ne jamais enlever le bouchon du réservoir de carburant ou faire le plein lorsque le moteur est en fonctionnement ou tant qu'il est encore chaud.
- Ne pas faire démarrer le moteur si de l'essence a été répandue; éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé, et éviter de créer toute possibilité d'incendie tant que le carburant ne s'est pas évaporé et que les vapeurs d'essence ne se sont pas dissipées.
- Remettre et serrer correctement les bouchons du réservoir et du récipient.

4) Remplacer les silencieux défectueux.

5) Procéder à un contrôle général de la machine avant son utilisation, en particulier:

De l'aspect de l'organe de coupe, contrôler que les vis et l'assemblage d'organes de coupe ne sont ni usés ni endommagés. Remplacer en bloc les organes de coupe et les vis endommagées ou usées pour maintenir l'équilibre. Les éventuelles réparations doivent être exécutées dans un centre spécialisé.

6) Contrôler l'état de la batterie à intervalles réguliers. La remplacer si l'enveloppe de la batterie, le couvercle ou les bornes sont endommagés.

7) Avant de commencer toute activité, toujours monter les protections d'éjection (bac de ramassage, protection d'éjection latérale ou protection d'éjection postérieure).

C) PENDANT L'UTILISATION

1) Ne pas faire fonctionner le moteur dans des endroits confinés où des gaz nocifs contenant du monoxyde de carbone peuvent s'accumuler. Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un lieu bien aéré ! Toujours se rappeler que les gaz d'échappement sont toxiques.

2) Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec un bon éclairage et en conditions de bonne visibilité. Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail.

3) Si possible, éviter de travailler dans l'herbe mouillée. Éviter de travailler sous la pluie et par temps orageux. Ne pas utiliser la machine par mauvais temps, REMARQUEment lorsqu'il existe un risque de foudre.

- 4) Avant de démarrer le moteur, débrayer l'organe de coupe ou la prise de force, mettre la transmission au point mort.
- 5) Faire très attention à proximité d'obstacles qui pourraient limiter la visibilité.
- 6) Insérer le frein de stationnement pour garer la machine.
- 7) Ne jamais utiliser la machine sur des pentes supérieures à 10° (17%), indépendamment du sens de la marche.
- 8) Se rappeler qu'il n'existe pas de pente "sûre". Se déplacer sur des terrains en pente demande une attention particulière. Pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine:
 - Ne pas s'arrêter ou repartir brusquement dans une pente ou dans une côte.
 - Embrayer doucement et toujours garder une vitesse engagée, surtout en descente.
 - Réduire la vitesse dans les pentes et dans les virages serrés.
 - Faire attention aux dos d'âne, aux cassis et aux dangers cachés.
 - Ne jamais tondre en travers de la pente. Les pelouses en pente se tondent dans le sens de la montée et de la descente et jamais transversalement. Faire très attention aux changements de direction et à ce que les roues en amont ne rencontrent pas d'obstacles (cailloux, branches, racines, etc.) susceptibles de faire glisser la machine sur le côté, de la renverser ou d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- 9) Réduire la vitesse avant tout changement de direction sur des terrains en pente et mettre le frein de stationnement avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.
- 10) Faire très attention à proximité d'escarpements, de fossés ou de talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- 11) Prêter la plus grande attention pendant la tonte et les manœuvres en marche arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'obstacles.
- 12) Faire attention lorsque vous remorquez des charges ou que vous utilisez un outillage lourd:
 - Pour les barres de remorquage, n'utiliser que des points d'attelage homologués.
 - Limiter les charges à celles qui peuvent être aisément contrôlées.
 - Ne pas braquer brusquement. Faire attention en marche arrière.
 - Utiliser des contrepoids ou des poids sur les roues quand cela est indiqué par le manuel d'utilisation.
- 13) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force lors de traversée de surfaces sans herbe lors de déplacement de ou vers la zone à tondre et mettre l'assemblage de l'organe de coupe dans la position la plus haute.
- 14) Faire très attention à la circulation routière lors de l'utilisation de la machine en bordure de route.
- 15) ATTENTION! La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle s'utilise exclusivement (conformément au Code de la Route) dans des zones privées interdites au trafic.
- 16) Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, sans le bac de ramassage, la protection d'éjection latérale ou la protection d'éjection postérieure.
- 17) Ne jamais approcher les mains et les pieds à proximité ou en-dessous des pièces rotatives. Toujours rester à distance de l'ouverture d'éjection.
- 18) Ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche afin d'éviter de provoquer des incendies.
- 19) Lors de l'utilisation des équipements, ne jamais diriger l'éjection vers les personnes.
- 20) Utiliser les équipements approuvés par le fabricant de la machine uniquement.
- 21) Ne pas utiliser la machine si les équipements / appareils ne sont pas installés aux endroits prévus.
- 22) Faire attention lors de l'utilisation des bacs de ramassage et des équipements car ils peuvent altérer la stabilité de la machine, en particulier dans les pentes.
- 23) Ne jamais modifier les réglages du moteur, ni mettre le moteur en surrégime.
- 24) Ne pas toucher les composants du moteur qui chauffent pendant l'utilisation. Risque de brûlures.
- 25) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force, mettre au point mort et insérer le frein de stationnement, arrêter le moteur et retirer la clé (en s'assurant que toutes les parties en mouvement sont complètement arrêtées):
 - À chaque fois que la machine est laissée sans surveillance ou que le poste de conduite est abandonné:
 - Avant de supprimer les causes d'un blocage ou de déboucher la goulotte d'éjection.
 - Avant toute opération de nettoyage, de vérification ou de réparation de la machine.
 - Après avoir heurté un objet étranger. Vérifier si la machine est endommagée et effectuer les réparations nécessaires avant de l'utiliser à nouveau.
- 26) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force et arrêter le moteur (en s'assurant que toutes les parties en mouvement sont complètement arrêtées):
 - Avant de faire le plein de carburant.
 - À chaque fois qu'on enlève ou que l'on remonte le bac de ramassage.
 - Toutes les fois que l'on enlève ou que l'on re-

monte la protection d'éjection latérale.

- Avant de régler la hauteur de coupe, si cette opération ne peut pas être effectuée depuis le poste du conducteur.

27) Débrayer l'organe de coupe ou la prise de force pendant le transport et à chaque fois qu'ils ne sont pas utilisés.

28) Réduire le régime du moteur avant de l'arrêter. À la fin du travail, couper l'alimentation du carburant en suivant les instructions fournies par le manuel.

29) Faire attention à l'assemblage d'organes de coupe avec plus d'un organe de coupe car un organe de coupe en rotation peut déterminer la rotation des autres.

30) ATTENTION – En cas de ruptures ou d'accidents pendant l'utilisation de la machine, arrêter immédiatement le moteur et éloigner la machine afin de ne pas provoquer de dommages supplémentaires; en cas d'accidents avec lésions personnelles ou à des tiers, activer immédiatement les procédures d'urgence les mieux adaptées à la situation en cours et s'adresser à une structure médicale pour la dispense des soins nécessaires. Enlever soigneusement les éventuels débris qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.

31) ATTENTION – Le niveau de bruit et de vibration indiqués par cette notice sont les valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un organe de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque anti-bruit, faire des pauses pendant le travail.

D) ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

1) ATTENTION! Enlever la clé et lire les instructions correspondantes avant d'entamer tout nettoyage ou entretien. Porter des vêtements appropriés et des gants de travail dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains.

2) ATTENTION! Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées. Utiliser les pièces de rechange originales uniquement: l'utilisation de pièces de rechange non originales et/ou montées de manière incorrecte compromet la sécurité de la machine, peut provoquer des accidents ou des lésions personnelles et soulève le constructeur de toute obligation ou responsabilité.

3) Toutes les interventions de réglage et d'entretien qui ne sont pas décrites dans ce manuel doivent être exécutées par le revendeur ou un centre spécialisé disposant des connaissances et des équipements nécessaires pour que le travail soit exécuté correctement, en maintenant le niveau de sécurité de la machine d'origine. Les opérations exécutées dans des structures inadéquates ou par des personnes non qualifiées entraînent la déchéance de toute forme de garantie que ce soit et de toute obligation ou responsabilité du fabricant.

4) Après chaque utilisation, retirer la clé et contrôler les éventuels dommages.

5) Maintenir tous les écrous et les vis serrés afin de toujours assurer les conditions de fonctionnement en sécurité de la machine. Un entretien régulier est essentiel pour la sécurité et le maintien du niveau de performances.

6) Contrôler régulièrement que les vis de l'organe de coupe soient bien serrées.

7) Porter des gants de travail pour manipuler l'organe de coupe, pour le démonter ou le remonter.

8) Faire attention à l'équilibrage des organes de coupe quand ils sont affûtés. Toutes les opérations concernant les organes de coupe (démontage, affûtage, équilibrage, remontage et/ou remplacement) sont des travaux compliqués qui demandent une compétence spécifique outre à l'utilisation d'équipements spéciaux; pour des raisons de sécurité, il faut donc toujours les faire exécuter dans un centre spécialisé.

9) Contrôler le fonctionnement des freins à intervalles réguliers. L'entretien des freins est important et, si besoin, les réparer.

10) Contrôler à intervalles réguliers la protection d'éjection latérale ou la protection d'éjection postérieure, le bac de ramassage et la grille d'aspiration. Les remplacer si endommagés.

11) Remplacer les étiquettes indiquant les instructions ou les avertissements, si endommagés.

12) Lorsque la machine doit être rangée ou laissée sans surveillance, abaisser l'assemblage des organes de coupe.

13) Placer la machine dans un lieu inaccessible aux enfants.

14) Ne pas entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un endroit où les vapeurs d'essence pourraient atteindre une flamme, une étincelle ou une forte source de chaleur.

15) Laisser refroidir le moteur avant de ranger la machine à un endroit quelconque.

16) Pour réduire le risque d'incendie, débarrasser le moteur, le silencieux d'échappement, le compartiment de la batterie et la zone d'entreposage de l'essence des résidus d'herbe, de feuilles ou d'excès de graisse. Toujours vider

le bac de ramassage et ne pas laisser de réceptifs avec l'herbe coupée à l'intérieur d'un local.

16) Pour réduire le risque d'incendie, contrôler régulièrement la présence de pertes d'huile et/ou de carburant.

18) Si le réservoir doit être vidangé, effectuer cette opération en plein air et lorsque le moteur est froid.

19) Ne jamais laisser les clés insérées ou à la portée des enfants ou de personnes non aptes. Enlever la clé avant de commencer toute opération d'entretien.

E) TRANSPORT

1) ATTENTION! - Si la machine doit être transportée sur un camion ou une remorque, utiliser des rampes d'accès ayant une résistance, une largeur et une longueur adéquates. Charger la machine avec le moteur éteint, sans conducteur et en la poussant seulement, avec l'effort d'un nombre de personnes adéquat. Pendant le transport, fermer le robinet d'essence (si prévu), abaisser l'assemblage de l'organe de coupe ou l'équipement, enclencher le frein de stationnement et fixer adéquatement la machine au moyen de transport avec des câbles ou des chaînes.

F) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1) La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire dans l'utilisation de la machine, au profit de la société civile et de l'environnement dans lequel nous vivons. Éviter de déranger le voisinage.

2) Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des huiles, de l'essence, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.

3) Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets après la coupe.

4) Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans la nature, mais contacter un centre de collecte, selon les normes locales en vigueur.

2. CONNAÎTRE LA MACHINE

2.1 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET DOMAINE D'UTILISATION

Cette machine est un équipement de jardinage et plus précisément une tondeuse à gazon à conducteur porté.

La machine est équipée d'un moteur qui actionne l'organe de coupe, protégé par un carter, ainsi qu'un groupe de transmission qui actionne le mouvement de la machine.

L'opérateur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en restant toujours assis au poste de conduite. Les dispositifs montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et de l'organe de coupe, en quelques secondes, dès que les actions de l'opérateur ne sont pas conformes aux conditions de sécurité prévues.

Usage prévu

Cette tondeuse a été conçue et construite pour couper l'herbe.

L'utilisation d'équipements particuliers, prévus par le fabricant comme l'équipement original ou vendu séparément, permet d'effectuer la tonte en fonction des différents modes opératoires, illustrés par ce manuel ou dans le mode d'emploi qui accompagne les équipements.

De la même façon, la possibilité d'appliquer des équipements supplémentaires (si prévus par le fabricant) peut élargir l'usage prévu à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans le mode d'emploi accompagnant l'équipement.

Typologie d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Cette machine est destinée à un «usage récréatif».

Usage impropre

Tout usage autre que ceux cités ci-dessus peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux choses.

Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement):

- transporter sur la machine ou sur une remorque d'autres personnes, enfants ou animaux;
- remorquer ou pousser des charges sans utiliser l'équipement spécialement prévu pour le remorquage;
- utiliser la machine pour passer sur des terrains instables, glissants, glacés, rocailleux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain;
- actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses;

- utiliser la machine le ramassage des feuilles ou des détrit.

L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et soulève le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou des tiers.

2.2 PLAQUE SIGNALÉTIQUE ET COMPOSANTS DE LA MACHINE (voir figures aux pages ii)

1. Niveau de puissance acoustique
2. Marque de conformité CE
3. Année de fabrication
4. Puissance et vitesse de service du moteur
5. Type de machine
6. Numéro de série
7. Poids en kg
8. Nom et adresse du fabricant
9. Type de transmission
10. Code article

L'exemple de la déclaration de conformité se trouve à l'avant-dernière page du manuel.



/---/---/---/---/---/---/---/

Inscrire ici le numéro de série de la machine (6)

Immédiatement après l'achat de la machine, écrire les numéros d'identification (3, 5 et 6) dans les espaces prévus à la dernière page du manuel.

La machine est composée d'une série de pièces principales dont les fonctions sont les suivantes:

11. **Assemblage d'organes de coupe:** c'est le carter qui renferme les organes de coupe.
12. **Organes de coupe:** ce sont les éléments placés pour la tonte de l'herbe; les ailettes situées à l'extrémité favorisent le transport de l'herbe coupée vers la goulotte d'éjection.
13. **Goulotte d'éjection:** c'est la pièce permettant de raccorder l'assemblage des organes de coupe au bac de ramassage.
14. **Bac de ramassage:** il sert d'une part à ramasser l'herbe tondue et d'autre part, il constitue un élément de sécurité puisqu'il empêche aux objets éventuellement pris par les organe de coupe d'être éjectés loin de la machine.
15. **Protection d'éjection postérieure** (disponible sur demande): montée à la place du bac de ramassage, elle empêche aux ob-

jets éventuellement pris par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine.

16. **Moteur:** il met en mouvement tant les organes de coupe que la traction des roues; ses caractéristiques et ses règles d'utilisation sont décrites dans un manuel à part.
17. **Batterie:** elle fournit l'énergie pour le démarrage du moteur; ses caractéristiques et ses règles d'utilisation sont décrites dans un manuel à part.
18. **Siège de conduite:** c'est le poste de travail de l'opérateur et il est muni d'un capteur qui détecte sa présence pour l'intervention des dispositifs de sécurité.
19. **Étiquettes d'instructions et sécurité:** elles rappellent les principales dispositions pour travailler en sécurité.

2.3 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ

Il faut utiliser la machine avec prudence. Dans ce but, des étiquettes destinées à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placées sur la machine sous forme de pictogrammes. Ces étiquettes sont considérées comme faisant partie intégrante de la machine. Si une étiquette se détache ou devient illisible, contactez votre revendeur qui veillera à la remplacer. Leur signification est expliquée ci-après.

31. **Attention:** Lire les instructions avant d'utiliser la machine.
32. **Attention:** Enlever la clé de contact et lire les instructions avant toute opération d'entretien ou de réparation.
33. **Danger! Projection d'objets:** Ne pas utiliser la machine sans avoir montée la protection d'éjection postérieure ou le bac de ramassage.
34. **Danger! Projection d'objets:** Tenir les personnes éloignées de la machine.
35. **DANGER! Renversement de la machine:** Ne pas utiliser cette machine sur des pentes supérieures à 10°.
36. **Danger! Mutilations:** Tenir les enfants éloignés de la machine lorsque le moteur est en marche.
37. **Risque de coupures.** Organe de coupe en mouvement. Ne pas introduire les mains et les pieds à l'intérieur du siège des organes de coupe.
38. **Attention!** Se tenir éloigné des surfaces chaudes.

2.4 CONSIGNES POUR LE REMORQUAGE

Un kit pour le remorquage d'une petite remorque est disponible sur demande; cet équipement doit être monté conformément aux consignes fournies.

41. Lors de son utilisation, ne pas dépasser les limites de chargement indiquées sur la plaque et respecter les normes de sécurité.

REMARQUE Les images correspondant aux textes des chapitres 3 et suivants se trouvent aux pages iii et suivantes de ce manuel.

3. DÉBALLAGE ET MONTAGE

Pour des raisons de stockage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas assemblés directement en usine mais doivent être montés après déballage. Pour leur montage, suivre ces consignes:

IMPORTANT La machine est livrée sans huile moteur ni essence. Avant de démarrer le moteur, effectuer le plein d'huile et d'essence selon les indications fournies dans le manuel du moteur.

ATTENTION! Le déballage de la machine et l'achèvement du montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour la manutention de la machine et des emballages, en utilisant toujours les outils appropriés.

3.1 DÉBALLAGE

Au moment du déballage, veiller à bien récupérer toutes les pièces et l'équipement fournis et à ne pas endommager l'assemblage des organes de coupe lorsque la machine est descendue de la palette.

L'emballage contient:

- la machine;
- le volant;
- le couvercle du tableau de bord;
- le siège;
- le pare-chocs avant (s'il n'est pas pré-monté en Usine);
- la batterie;
- le bac (avec les instructions correspondantes);
- la partie inférieure de la plaque postérieure, les supports du bac et les accessoires correspondants qui la complètent et servent à son montage;
- une enveloppe avec:
 - les manuels d'instructions et les documents,
 - les pièces du volant à monter et la visserie servant au montage du siège
 - la visserie de connexion des câbles de la batterie,
 - 2 clés de contact,
 - 1 fusible de rechange de 10 A.

REMARQUE Pour éviter d'endommager l'assemblage des organes de coupe, le porter à la hauteur maximum et faire très attention au moment de la descente de la palette.

Transmission hydrostatique

- – Pour faciliter la dépose de la palette et le déplacement de la machine, placer le levier de déblocage de la transmission arrière en position «B» (voir 4.33).

Les emballages doivent être éliminés selon les dispositions locales en vigueur.

3.2 INSTALLATION DU VOLANT

• Volant Type "I" (Fig. 3.1)

Disposer la machine sur une surface plane et aligner les roues avant.

Monter le moyeu (1) sur l'arbre (2), en ayant soin d'insérer correctement le goujon (3) dans le siège du moyeu.

Mettre le couvercle du tableau de bord (4) en insérant par déclic les sept accrochages dans leurs sièges respectifs.

Monter le volant (5) sur le moyeu (1) de manière à ce que les rayons soient tournés vers le siège. Introduire l'entretoise (6) et fixer le volant avec la visserie (7) fournie en suivant la séquence indiquée.

Appliquer le couvercle du volant (8) en encliquetant les trois accrochages dans leurs sièges respectifs.

• Volant Type "II" (Fig. 3.2)

Disposer la machine sur une surface plane et aligner les roues avant.

Monter le moyeu (1) sur l'arbre (2), en ayant soin d'insérer correctement le goujon (3) dans le siège du moyeu.

Mettre le couvercle du tableau de bord (4) en insérant par déclic les sept accrochages dans leurs sièges respectifs.

Monter le volant (5) sur le moyeu (1) de manière à ce que les rayons soient correctement orientés.

3.3 INSTALLATION DU SIÈGE (Fig. 3.3)

Monter le siège (1) sur la plaque (2) en utilisant les vis (3).

3.4 INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LA BATTERIE (Fig. 3.4)

La batterie (1) se trouve sous le siège, elle est

tenue par un ressort (2).

Relier d'abord le câble rouge (3) au pôle positif (+), et ensuite le câble noir (4) au pôle négatif (-) à l'aide des vis fournies et en procédant dans l'ordre indiqué.

Étendre sur les bornes de la graisse silicone, et vérifier que le capuchon de protection du câble rouge (5) est correctement positionné.

IMPORTANT Procéder toujours à la recharge complète en suivant les indications contenues dans le livret de la batterie.

IMPORTANT Afin d'éviter l'intervention de la protection de la carte électronique, il est impératif de ne pas de mettre le moteur en marche avant la recharge complète!

3.5 INSTALLATION DU PARE-CHOCS AVANT (si prévu)

• Pare-chocs Type "I" (Fig. 3.5)

Monter le pare-chocs avant (1) sur la partie inférieure du châssis (2), en utilisant les quatre vis (3).

• Pare-chocs Type "II" (Fig. 3.6)

Monter les deux supports (1) et (2) sur la partie inférieure du châssis (3) en utilisant les vis (4). Fixer le pare-chocs avant (5) aux supports (1) et (2) en utilisant les vis (6) et les écrous (7).

3.6 MONTAGE ET COMPLÈTEMENT DE LA PLAQUE POSTÉRIEURE (Fig. 3.7)

Monter les deux étriers inférieurs (1) et (2), en respectant le sens de montage qui est indiqué sur la figure, et les fixer avec les vis (3) et les écrous (4), en les serrant à fond.

Enlever les deux vis (8), que l'on utilisera par la suite.

Monter la partie inférieure (5) de la plaque postérieure, et la fixer aux étriers inférieurs avec les vis (6) et les écrous (7), sans les serrer complètement.

Achever la fixation de la partie inférieure (5) de la plaque postérieure, en vissant à fond les deux vis centrales (8) qu'on avait enlevées et les quatre vis supérieures (9), puis serrer à fond les deux écrous inférieurs (7).

Insérer le levier (11) de l'indicateur de bac de ramassage plein dans son siège (12), et le pousser vers le bas jusqu'au déclic.

Monter les deux supports du bac de ramassage (21) et (22), en respectant le sens de montage qui est indiqué sur la figure, et les fixer avec les

vis (23) et les rondelles élastiques (24), en les serrant à fond.

4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE

4.1 VOLANT DE DIRECTION (Fig. 4.1 n° 1)

Il commande le braquage des roues avant.

4.2 LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR (Fig. 4.1 n° 2)

Il règle le nombre de tours du moteur. Les positions, indiquées sur la plaque, indiquent:



«STARTER» démarrage à froid



«LENT» vitesse minimum du moteur



«RAPIDE» vitesse maximum du moteur

- La position «STARTER» provoque un enrichissement du mélange; elle doit être utilisée en cas de démarrage à froid et seulement pendant le temps strictement nécessaire.
- Sur les trajets pour le déplacement de la machine, choisir une position intermédiaire entre «LENT» et «RAPIDE».
- Durant la tonte, porter le levier en position «RAPIDE».

4.2a COMMANDE STARTER (si prévue) (Fig. 4.1 n° 2a)

La position Starter provoque un enrichissement du mélange; elle doit être utilisée seulement pendant le temps strictement nécessaire, en cas de démarrage à froid.

4.3 INTERRUPTEUR À CLÉ (Fig. 4.1 n° 3)



«ARRÊT» correspond à tout éteint;



«ALLUMAGE PHARES» (si prévus);



«MARCHE» actionne tous les services;



«DÉMARRAGE» actionne le démarreur.

- En relâchant la clé à partir de la position «DÉMARRAGE», elle se remet automatiquement sur «MARCHE».
- Après le démarrage du moteur, l'allumage des phares (si prévus) se fait en mettant la clé sur la position «ALLUMAGE PHARES».
- pour les éteindre remettre la clé sur «MARCHE».

4.4 LEVIER DU FREIN DE STATIONNEMENT (Fig. 4.1 n° 4)

Ce levier sert à empêcher à la machine de se déplacer lorsqu'elle est à l'arrêt. Le levier d'embrayage a deux positions, correspondant à :

↓ «A» = Frein retiré

(P) «B» = Frein inséré

- Pour enclencher le frein de stationnement, appuyer à fond sur la pédale (4.21 ou 4.31) et porter le levier en position «B»; quand on relâche le pied de la pédale, le frein reste bloqué en position abaissée.
- Pour déclencher le frein de stationnement, appuyer sur la pédale (4.21 ou 4.31), ainsi le levier se reporte en position «A».

4.5 COMMANDE D'EMBRAYAGE ET FREIN DES ORGANES DE COUPE (Fig. 4.1 n° 5)

L'interrupteur coup de poing permet d'insérer les organes de coupe grâce à un embrayage électromagnétique:

↳ «A» Appuyé = organes de coupe débrayés.

↳ «B» Tiré = organes de coupe embrayés.

- Si les organes de coupe sont embrayés sans que les conditions de sécurité prévues ne soient respectées, le moteur s'éteint ou ne peut pas être démarré (voir 5.2).
- Débrayer les organes de coupe (position «A»), un frein est actionné en même temps et bloque leur rotation en quelques secondes.

4.6 LEVIER DE RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE TONTE (Fig. 4.1 n° 6)

Ce levier se règle sur sept positions marquées de «1» à «7» sur l'étiquette correspondante et indiquant autant de hauteurs de tonte comprises entre 3 et 8 cm.

- Pour passer d'une position à l'autre, il faut déplacer latéralement le levier et le placer de nouveau dans l'un des crans d'arrêt.

4.7 VOYANT ET DISPOSITIF DE SIGNALISATION ACOUSTIQUE (Fig. 4.1 n° 7)

- L'avertisseur sonore avertit que le bac de ramassage est plein (voir 5.4.6).
- Le voyant s'allume quand la clé (4.3) se trouve

en position «MARCHÉ», et reste toujours allumé pendant le fonctionnement.

- Quand il clignote, cela signifie qu'il manque une autorisation au démarrage du moteur (voir 5.2).

4.8 LEVIER DE RENVERSEMENT DU BAC DE RAMASSAGE (si prévu) (Fig. 4.1 n° 8)

Ce levier, extractible de son siège, permet de renverser le bac de ramassage pour le vider, en réduisant l'effort que doit fournir l'opérateur.

4.9 BOUTON D'AUTORISATION DE TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE (Fig. 4.1 n° 9)

En maintenant le bouton appuyé, il est possible de reculer avec les organes de coupe embrayés, sans provoquer l'arrêt du moteur.

Transmission mécanique

4.21 PEDALE EMBRAYAGE / FREIN (Fig. 4.2 n° 21)

Cette pédale exerce une double fonction: sur la première partie de sa course, elle actionne l'embrayage en activant ou en arrêtant la rotation des roues; sur la deuxième, elle agit en tant que frein sur les roues arrière.

IMPORTANT *Il faut faire très attention à ne pas maintenir la pédale dans une position intermédiaire lors de l'embrayage ou du débrayage: la courroie de transmission du mouvement peut surchauffer et s'abîmer.*

REMARQUE *Ne pas tenir le pied appuyé sur la pédale pendant la marche.*

4.22 LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSE (Fig. 4.2 n° 22)

Ce levier se règle sur sept positions correspondant aux cinq vitesses de marche avant, au point mort «N» et à la marche arrière «R».

Pour passer d'une vitesse à l'autre, appuyer sur la première partie de la course de la pédale (4.21) et déplacer le levier selon les indications reportées sur l'étiquette.

ATTENTION! *La marche arrière doit être insérée à l'arrêt.*

Transmission hydrostatique

4.31 PÉDALE DE FREIN (Fig. 4.3 n° 31)

Cette pédale actionne le frein sur les roues arrière.

4.32 PÉDALE DE TRACTION (Fig. 4.3 n° 32)

Cette pédale embraye la traction des roues et permet de régler la vitesse de la machine, aussi bien en marche avant qu'en marche arrière.

- Pour passer la marche avant, appuyer avec la pointe du pied dans la direction «F»; en augmentant la pression sur la pédale, on augmente progressivement la vitesse de la machine.
- Pour passer la marche arrière, appuyer sur la pédale avec le talon dans la direction «R».
- Quand on relâche la pédale, on retourne automatiquement en position de point mort «N».

ATTENTION! *La marche arrière doit être insérée à l'arrêt.*

REMARQUE *Si la pédale de traction est actionnée en marche avant ou en marche arrière avec le frein de stationnement (4.4) enclenché, le moteur s'arrête.*

4.33 LEVIER DE DÉBLOCAGE DE LA TRANSMISSION HYDROSTATIQUE (Fig. 4.3 n° 33)

Ce levier a deux positions, indiquées par une plaquette:



«A» = Transmission insérée: pour toutes les conditions d'utilisation, en marche et pendant la tonte;



«B» = Transmission débloquée: il réduit considérablement l'effort nécessaire pour déplacer la machine à la main, avec le moteur éteint.

IMPORTANT *Pour éviter d'endommager le groupe de transmission, cette opération ne doit être effectuée qu'à moteur arrêté avec la pédale (4.32) en position «N».*

5. RÈGLES D'UTILISATION

5.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

ATTENTION! *Si l'on prévoit d'utiliser la machine surtout sur des terrains en pente (jamais supérieure à 10°), il est opportun d'installer des contrepoids (fournis sur demande (voir 8.6) sous la traverse des roues avant, afin d'augmenter la stabilité antérieure de la machine et de réduire la possibilité de cabrage.*

IMPORTANT *Toutes les références relatives aux positions des commandes sont celles illustrées au chapitre 4.*

5.2 CRITÈRES D'INTERVENTION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Les dispositifs de sécurité agissent selon deux critères:

- empêcher le démarrage du moteur si toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées;
 - arrêter le moteur si ne serait-ce qu'une seule condition de sécurité n'est plus respectée.
- a) Pour démarrer le moteur, il faut dans tous les cas que:
- la transmission soit au point mort;
 - les organes de coupe soient débrayés;
 - l'opérateur soit assis.
- b) Le moteur s'arrête quand:
- l'opérateur abandonne le siège;
 - on soulève le bac de ramassage ou on enlève le protecteur d'éjection arrière sans avoir débrayé les organes de coupe;
 - le frein de stationnement est enclenché sans qu'on ait débrayé les organes de coupe;
 - le changement de vitesse (voir 4.22) ou la pédale de la traction (voir 4.32) sont actionnés avec le frein de stationnement inséré.

5.3 OPÉRATIONS À EFFECTUER AVANT DE COMMENCER LE TRAVAIL

Avant de commencer à travailler, il faut effectuer une série de contrôles et d'opérations pour assurer que le travail soit effectué de façon convenable et dans des conditions de sécurité maximales.

5.3.1 Réglage du siège (Fig. 5.1)

Pour modifier la position du siège, il faut desserrer les quatre vis de fixation (1) et faire coulisser le siège le long des fentes du support.

Après avoir réglé la position, serrer à fond les quatre vis (1).

5.3.2 Pression des pneus (Fig. 5.2)

Une bonne pression des pneus est la condition essentielle pour obtenir un alignement parfait de l'assemblage des organes de coupe et donc une tonte uniforme de la pelouse.

Dévisser les capuchons de protection et raccorder les valves à une prise d'air comprimé équipée d'un manomètre et régler la pression aux valeurs indiquées.

5.3.3 Faire le plein d'huile et d'essence

REMARQUE *Le type d'essence et d'huile à utiliser est indiqué dans le manuel d'utilisation du moteur.*

Couper le contact et contrôler le niveau d'huile du moteur; selon les modalités indiquées dans le manuel du moteur, il doit se trouver entre les encoches MIN et MAX de la jauge. (Fig. 5.3)

Faire le plein de carburant à l'aide d'un entonnoir en ayant bien soin de ne pas remplir complètement le réservoir. (Fig. 5.4)

⚠ DANGER! *Le plein doit s'effectuer quand le moteur est éteint, en plein air ou en tout lieu suffisamment aéré. Ne pas oublier que les vapeurs d'essence sont inflammables! NE JAMAIS APPROCHER UNE FLAMME DU RESERVOIR POUR EN VÉRIFIER LE CONTENU ET NE PAS FUMER PENDANT LE PLEIN.*

IMPORTANT *Éviter de verser de l'essence sur les parties en plastique afin de ne pas les endommager; en cas de fuites accidentelles, rincer immédiatement à l'eau. La garantie ne couvre pas les dommages aux pièces en plastique de la carrosserie ou du moteur qui auraient été causés par l'essence.*

5.3.4 Installation des protecteurs d'éjection (bac de ramassage ou protecteur d'éjection arrière)

⚠ ATTENTION! *Ne jamais utiliser la machine sans avoir installé les protecteurs d'éjection!*

Attacher le bac de ramassage (1) sur les supports (2) et le centrer par rapport à la plaque arrière.

Le centrage est assuré en utilisant le support droit comme appui latéral.

S'assurer que le tube inférieur de l'entrée du bac de ramassage se fixe au crochet de fixation prévu à cet effet (3) (Fig. 5.5).

Si l'on désire travailler sans le bac de ramassage, un kit protecteur d'éjection arrière (voir 8.4) est disponible sur demande. Il doit être fixé à la plaque arrière comme indiqué dans les instructions correspondantes. (Fig. 5.6).

5.3.5 Contrôle de la sécurité et de l'efficacité de la machine

1. Vérifier que les dispositifs de sécurité agissent conformément aux indications (voir 5.2).
2. S'assurer que le frein fonctionne convenablement.
3. Ne pas commencer à couper si les organes de coupe vibrent ou si l'on a des doutes sur l'affûtage; toujours se rappeler que:
 - Un organe de coupe mal aiguisé arrache l'herbe et fait jaunir la pelouse.
 - Un organe de coupe desserré cause des vibrations anormales et peut provoquer une situation de danger.

⚠ ATTENTION! *N'utilisez pas la machine si vous n'êtes pas sûrs de son efficacité ni des conditions de sécurité, et contactez immédiatement votre Revendeur pour toutes les vérifications ou réparations nécessaires.*

5.4 UTILISATION DE LA MACHINE

5.4.1 Démarrage

Pour démarrer le moteur (Fig. 5.7):

- ouvrir le robinet d'essence (1) (si prévu);
- mettre le levier de vitesses au point mort ("N") (voir 4.22 ou 4.32);
- débrayer les organes de coupe (voir 4.5);
- enclencher le frein de stationnement, sur les terrains en pente;
- en cas de démarrage à froid, actionner le starter (voir 4.2 ou 4.2a);
- en cas de moteur déjà chaud, il suffit de positionner le levier entre «LENT» et «RAPIDE»;
- introduire la clé, la tourner sur «MARCHE» pour établir le contact électrique, puis la positionner sur «DÉMARRAGE» pour démarrer le moteur;
- relâchez-la dès qu'il a démarré.

Lorsque le moteur est en marche, positionner l'accélérateur sur «LENT».

IMPORTANT *Le starter doit être désactivé dès que le moteur tourne régulièrement; s'il est employé lorsque le moteur est déjà chaud, il peut*

salir la bougie et causer un fonctionnement irrégulier du moteur.

REMARQUE Si la mise en marche s'avère problématique, ne pas trop insister afin de ne pas décharger la batterie et noyer ainsi le moteur. Replacer la clé sur «ARRÊT», attendre quelques secondes et répéter l'opération. Si le problème persiste, consulter le chapitre «8» de ce manuel et le manuel d'utilisation du moteur.

IMPORTANT Ne pas oublier que les dispositifs de sécurité empêchent le démarrage du moteur lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées (voir 5.2). Dans ces cas, après avoir rétabli la situation d'autorisation de démarrage, il faut reporter la clé sur «ARRÊT» avant de pouvoir démarrer à nouveau le moteur.

5.4.2 Marche avant et déplacements

Pendant les déplacements:

- Débrayer les organes de coupe.
- Porter l'assemblage des organes de coupe en position de hauteur maximum (position «7»).
- Placer la commande de l'accélérateur dans une position intermédiaire entre «LENT» et «RAPIDE».

Transmission mécanique

Actionner la pédale jusqu'au fond de la course (voir 4.21) et mettre le levier de vitesse en première (voir 4.22).

Tenir la pédale appuyée et dégager le frein de stationnement; relâcher graduellement la pédale, qui passera ainsi de la fonction «frein» à la fonction «embrayage», et actionnera les roues arrière (voir 4.21).

ATTENTION! Relâcher la pédale graduellement pour éviter qu'un démarrage trop brusque ne cause le cabrage et la perte de contrôle du véhicule.

Atteindre graduellement la vitesse souhaitée en jouant sur l'accélérateur et le levier de vitesse; pour changer de vitesse, débrayer en utilisant la première partie de la course de la pédale (voir 4.21).

Transmission hydrostatique

- Desserrer le frein de stationnement et relâcher la pédale du frein (voir 4.31).
- Appuyer sur la pédale de traction (voir 4.32) en direction «F» et atteindre la vitesse dési-

- rée, en agissant sur la pédale et sur l'accélérateur.

ATTENTION! L'embrayage de la traction doit être effectué selon les modalités déjà décrites (voir 4.32) afin d'éviter qu'un embrayage trop brusque ne cause le cabrage et la perte de contrôle du véhicule, en particulier dans les pentes.

5.4.3 Freinage

Ralentir d'abord la vitesse de la machine en réduisant les tours du moteur puis appuyer sur la pédale du frein (voir 4.21 ou 4.31) pour réduire davantage la vitesse, jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Transmission hydrostatique

- Un ralentissement sensible de la machine est obtenu en relâchant la pédale de la traction.

5.4.4 Marche arrière

IMPORTANT La marche arrière doit être insérée à l'arrêt.

IMPORTANT Pour pouvoir reculer avec les organes de coupe embrayés, il faut appuyer et maintenir appuyé le bouton d'autorisation (voir 4.9) pour ne pas provoquer l'arrêt du moteur.

Transmission mécanique

- Actionner la pédale jusqu'à ce que la machine s'arrête, enclencher la marche arrière en déplaçant latéralement le levier et en le positionnant sur «R» (voir 4.22). Relâcher graduellement la pédale pour embrayer et ainsi, reculer.

Transmission hydrostatique

- Quand la machine est arrêtée, commencer la marche arrière en appuyant sur la pédale de traction en direction «R» (voir 4.32).

5.4.5 Tonte de la pelouse

(Fig. 5.8) Régler la position des roulettes anti-scalp (1-si prévus); celles-ci servent à diminuer les risques d'arrachements du gazon causés par le frottement du bord de l'assemblage des

organes de coupe sur les terrains irréguliers. Les tris positions des roulettes avant permettent de conserver une distance de sécurité «A» entre le bord de l'assemblage des organes de coupe et le terrain.

Pour changer la position, dévisser l'écrou (2) et enlever le pivot (3).

Remettre la roulette (1) dans la position désirée, puis remonter le pivot (3), en s'assurant que la tête du pivot (4) soit tournée vers l'intérieur de la machine, et serrer l'écrou à fond (2).

▲ ATTENTION! *Il faut toujours exécuter cette opération sur les deux roulettes, en les plaçant à la même hauteur, AVEC LE MOTEUR ÉTEINT ET LES ORGANES DE COUPE DÉBRAYÉS.*

Pour débiter la tonte:

- Placer l'accélérateur sur «RAPIDE».
- Porter l'assemblage des organes de coupe en position de hauteur maximum.
- Embrayer les organes de coupe (voir 4.5) sur le tapis herbeux uniquement, en évitant d'embrayer les organes de coupe sur des terrains pierreux ou dans l'herbe trop haute.
- Avancer très graduellement sur le gazon et en faisant bien attention, comme déjà décrit précédemment.
- Régler la vitesse de marche et la hauteur de tonte (voir 4.6) selon les conditions de la pelouse (hauteur, densité et humidité de l'herbe).

▲ ATTENTION! *Pour les tontes sur terrains en pente, il faut réduire la vitesse d'avancement pour garantir les conditions de sécurité (voir 1A – C7-8-9).*

Il est dans tous les cas préférable de réduire la vitesse dès que le moteur peine; ne pas oublier en effet que la tonte ne sera jamais bonne si la vitesse est trop élevée par rapport à la quantité d'herbe coupée.

Débrayer les organes de coupe et lever l'assemblage des organes de coupe en position de hauteur maximum dès qu'un obstacle doit être affronté.

5.4.6 Vidange du bac de ramassage (Fig. 5.9)

REMARQUE *N'effectuer cette opération que lorsque les organes de coupe sont débrayés; dans le cas contraire, le moteur s'arrêtera.*

Ne pas attendre que le bac de ramassage soit trop plein, afin d'éviter que la goulotte d'éjection ne se bouche.

Un avertissement sonore signale le remplissage du bac de ramassage; il faut alors:

- Débrayer les organes de coupe (voir 4.5) et l'avertissement s'interrompt.
- Réduire le régime du moteur.
- Mettre au point mort (N) (voir 4.22 Transmission mécanique ou 4.32 Transmission hydrostatique) et s'arrêter.
- Enclencher le frein de stationnement sur les pentes.
- Extraire le levier (1 - si prévu) ou saisir la poignée arrière (1a) et renverser le bac de ramassage pour le vider.
- Réfermer le bac de ramassage de façon à ce qu'il reste fixé au crochet de fixation (2).

5.4.7 Vidage de la goulotte d'éjection

La tonte d'herbe très haute ou mouillée, unie à une vitesse d'avancement trop élevée, peut provoquer l'engorgement de la goulotte d'éjection.

En cas d'engorgement, il faut:

- S'arrêter, débrayer les organes de coupe et arrêter le moteur.
- Enlever le bac de ramassage ou le protecteur d'éjection arrière.
- Enlever l'herbe accumulée, en agissant depuis la partie de l'ouverture d'éjection de la goulotte.

▲ ATTENTION! *Cette opération doit toujours être effectuée avec le moteur coupé.*

5.4.8 Fin de la tonte

Après la tonte, débrayer les organes de coupe, réduire le nombre de tours du moteur et lever l'assemblage des organes de coupe au maximum pour parcourir le trajet de retour.

5.4.9 Fin du travail

Arrêter la machine, positionner le levier de l'accélérateur sur «LENT» et couper le contact en positionnant la clé sur «ARRÊT».

Lorsque le moteur est à l'arrêt, fermer le robinet (1) d'essence (si prévu) (Fig. 5.10).

▲ ATTENTION! *Pour éviter le retour de flamme, placer l'accélérateur sur «LENT» pendant 20 secondes avant de couper le contact.*

IMPORTANT *Pour préserver le chargement de la batterie, ne jamais laisser la clé en position de «MARCHE» ou «ALLUMAGE PHARES» lorsque le moteur n'est pas en marche.*

5.4.10 Nettoyage de la machine

Après chaque utilisation, nettoyer l'extérieur de la machine, vider son bac de ramassage et le secouer pour le débarrasser de tout résidu d'herbe ou de terre.

Laver les éléments en plastique de la carrosserie à l'aide d'une éponge imbibée d'eau et de détergent; veiller à ne mouiller ni le moteur ni les composants de l'installation électrique ni la carte électronique située sous le tableau de bord.

IMPORTANT *Ne jamais utiliser de lances à haute pression ni de liquides agressifs pour laver la carrosserie et le moteur!*

ATTENTION! *Il faut éviter que des débris et des résidus d'herbe sèche ne s'accumulent sur la partie supérieure de l'assemblage des organes de coupe pour maintenir le niveau optimal d'efficacité et de sécurité de la machine.*

Après chaque utilisation, procéder à un nettoyage soigné de l'assemblage des organes de coupe, pour enlever tout résidu d'herbe ou débris.

ATTENTION! *Pendant le nettoyage de l'assemblage des organes de coupe, porter des lunettes de protection et éloigner de la zone alentour toutes les personnes ou les animaux.*

a) Le lavage de l'intérieur de l'assemblage des organes de coupe et de la goulotte d'éjection doit être effectué sur un sol résistant, avec:

- le bac de ramassage ou le protecteur d'éjection arrière montés;
- l'opérateur assis;
- l'assemblage des organes de coupe en position «1»;
- le moteur en marche;
- le changement de vitesses au point mort;
- les organes de coupe débrayés.

Relier alternativement un tuyau d'arrosage aux raccords prévus à cet effet (1) et faire couler l'eau pendant quelques minutes dans chacun, avec les organes de coupe en mouvement (Fig. 5.11).

IMPORTANT *Pour ne pas nuire au bon fonctionnement de l'embrayage électromagnétique:*

- éviter tout contact de l'huile avec l'embrayage;
- ne pas diriger des jets d'eau à haute pression directement sur le groupe d'embrayage;
- ne pas nettoyer l'embrayage à l'essence.

Enlever ensuite le bac de ramassage, le vider, le rincer et le ranger de telle sorte qu'il puisse sécher rapidement.

b) Pour nettoyer la partie supérieure de l'assemblage des organes de coupe:

- abaisser complètement l'assemblage des organes de coupe (position «1»);
- lancer un jet d'air comprimé à travers les ouvertures des protections droites et gauches. (Fig. 5.11)

5.4.11 Remisage et inactivité prolongée

En cas d'inactivité prolongée (plus d'un mois), détacher les câbles de la batterie et suivre les instructions contenues dans le manuel d'utilisation du moteur.

(Fig. 5.12) Vider le réservoir du carburant en détachant le tube (1) placé à l'entrée du filtre de l'essence (2), en recueillant le carburant dans un conteneur adapté.

Remettre le tube (1) en place en faisant attention à repositionner correctement le collier (3). Ranger la machine dans un endroit sec, à l'abri des intempéries et, si possible, la recouvrir avec une bâche (voir 8.5).

IMPORTANT *La batterie doit être conservée dans un lieu frais et sec. Avant une longue période d'inactivité (plus d'un mois), toujours charger la batterie. Ensuite, avant de reprendre l'activité, procéder à la recharge (voir 6.2.3).*

À la reprise du travail, s'assurer qu'il n'y a pas de fuite d'essence provenant des tuyaux, du robinet et du carburateur.

5.4.12 Dispositif de protection de la carte

La carte électronique est munie d'une protection à redémarrage automatique qui interrompt le circuit en cas d'anomalies dans l'installation électrique; cette intervention provoque l'arrêt du moteur, qui est signalé par l'extinction du voyant.

Le circuit se remet en marche automatiquement quelques secondes après; rechercher et éliminer les causes de l'anomalie afin d'éviter de nouvelles interruptions.

IMPORTANT *Pour éviter l'intervention de la protection:*

- ne pas inverser les pôles de la batterie;
- ne pas utiliser la machine sans batterie, pour éviter d'abîmer le régulateur de charge;
- veiller à ne pas provoquer de courts-circuits.

5.5 UTILISATION SUR TERRAINS EN PENTE (Fig. 5.13)

Respecter les limites indiquées (max. 10° - 17).

⚠ ATTENTION! *Sur les terrains en pente, il faut partir en marche avant en faisant très attention pour éviter le cabrage de la machine. Réduire la vitesse d'avancement avant d'affronter une pente, surtout en descente.*

⚠ DANGER! *Ne jamais passer la marche arrière pour réduire la vitesse dans les pentes: cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule, surtout sur des terrains glissants.*

Transmission mécanique

⚠ DANGER! *Ne jamais parcourir les descentes avec le changement de vitesse au point mort ou bien avec la friction débrayée! Passer toujours une vitesse basse avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.*

Transmission hydrostatique

• Parcourir les descentes sans actionner la pédale de la traction (voir 4.32), afin d'exploiter l'effet freinant de la transmission hydrostatique quand la transmission n'est pas insérée.

5.6 QUELQUES CONSEILS POUR GARDER UNE BELLE PELOUSE

1. Pour garder une pelouse d'un bel aspect, verte et souple, il faut la tondre régulièrement et sans traumatiser l'herbe. La pelouse peut être constituée d'herbes de typologies différentes. Si l'on tond la pelouse fréquemment, les herbes qui poussent le plus sont celles qui ont beaucoup de racines, qui forment une couverture herbeuse solide; si au contraire on la tond moins fréquemment, il se développe des herbes hautes et sauvages (trèfle, marguerites, etc.).
2. Il est toujours préférable de tondre l'herbe quand la pelouse est bien sèche.
3. Les organes de coupe doivent être intègres et bien affûtés, de façon à ce que la coupe soit nette et sans effilochements qui entraînent le jaunissement des pointes.
4. Le moteur doit être utilisé au maximum des tours, aussi bien pour assurer une tonte nette de l'herbe que pour obtenir une bonne pous-

sée de l'herbe coupée à travers la goulotte d'éjection.

5. La fréquence des tontes doit être proportionnelle à la croissance de l'herbe, en évitant qu'entre une tonte et l'autre l'herbe pousse trop.
6. Pendant les périodes les plus chaudes et sèches, il est conseillé de garder l'herbe légèrement plus haute afin de réduire le dessèchement du terrain.
7. La hauteur optimale de l'herbe d'une pelouse bien soignée est d'environ 4-5 cm et, avec une seule tonte, il ne devrait pas être nécessaire de couper plus d'un tiers de la hauteur totale. Si l'herbe est très haute, il vaut mieux la tondre en deux fois, à un jour d'intervalle: passer une première fois sur la pelouse avec les organes de coupe levés à la hauteur maximum et avec une largeur éventuellement réduite; passer la deuxième fois à la hauteur désirée. (Fig. 5.14)
8. L'aspect de la pelouse sera meilleur si les tontes sont exécutées en les alternant dans les deux directions. (Fig. 5.15)
9. Si la goulotte d'éjection se bouche, réduire la vitesse de déplacement car celle-ci peut être excessive par rapport aux conditions du gazon; si le problème persiste, les organes de coupe ne sont pas assez affûtés ou le profil des ailettes est déformé.
10. Faire très attention à proximité des buissons et des bordures car ils pourraient endommager le parallélisme, le bord de l'assemblage des organes de coupe et les organes de coupe.

6. ENTRETIEN

6.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

⚠ ATTENTION! *Contactez immédiatement votre revendeur ou un centre spécialisé en cas d'irrégularités de fonctionnement*

- du frein,
- de l'embrayage et de l'arrêt des organes de coupe,
- de l'insertion de la traction en marche avant ou arrière.

6.2 ENTRETIEN ORDINAIRE

Le but du tableau est de vous aider à maintenir votre machine en conditions d'efficacité et de sécurité. Il rappelle les principales interventions et la périodicité prévue pour chacune d'elles. Les cases sur le côté permettent de noter la date ou le nombre d'heures de fonctionnement au cours desquelles on a effectué l'intervention.

Intervention		Heures	Exécutée (Date ou Heures)						
1.	MACHINE								
1.1	Contrôle et affûtage des organes de coupe ³⁾	25							
1.2	Remplacement des organes de coupe ³⁾	100							
1.3	Contrôle courroie de transmission ³⁾	25							
1.4	Remplacement courroie de transmission ^{2) 3)}	–							
1.5	Contrôle courroie commande des organes de coupe ³⁾	25							
1.6	Remplacement courroie commande des organes de coupe ^{2) 3)}	–							
1.7	Contrôle et réglage frein ³⁾	25							
1.8	Contrôle et réglage traction ³⁾	25							
1.9	Contrôle embrayage et frein organe de coupe ³⁾	25							
1.10	Contrôle de toutes les fixations	25							
1.11	Graissage général ⁴⁾	25							
2.	MOTEUR ¹⁾								
2.1	Remplacement huile moteur	...							
2.2	Contrôle et nettoyage filtre à air	...							
2.3	Remplacement filtre à air	...							
2.4	Contrôle du filtre essence	...							
2.5	Remplacement filtre essence	...							
2.6	Contrôle et nettoyage contacts bougie	...							
2.7	Remplacement de la bougie	...							

¹⁾ Consulter le manuel du moteur pour la liste complète et la périodicité.

²⁾ Contacter votre revendeur aux premiers signes de mauvais fonctionnement.

³⁾ Opération qui doit être exécutée chez votre revendeur ou dans un centre spécialisé.

⁴⁾ Le graissage général devrait également être effectué à chaque fois que l'on prévoit une longue période d'inactivité de la machine.

6.2.1 Moteur (Fig. 6.1)

IMPORTANT *Suivre toutes les instructions contenues dans le manuel d'utilisation du moteur.*

Pour vider l'huile du moteur, tenir immobile le tuyau de rallonge (1) et dévisser le bouchon de vidange (2).

En remontant le bouchon (2) faire attention à la position de la garniture interne (3) et serrer à fond, en empêchant le tuyau de rallonge (1) de bouger.

6.2.2 Axe arrière

Il est constitué d'un groupe monobloc scellé et ne nécessite pas d'entretien; il est chargé de lubrifiant permanent, qui n'a pas besoin de remplacement ou d'appoint.

6.2.3 Batterie (Fig. 6.2)

Un entretien soigneux de la batterie est un élément essentiel pour garantir une longue durée de vie.

La batterie de votre machine doit impérative-

ment être chargée:

- avant d'utiliser la machine, la première fois après l'avoir achetée;
- avant chaque période d'inactivité prolongée de la machine;
- avant de la mettre en service après une période d'inactivité prolongée.

Lire et respecter attentivement la procédure de charge décrite dans le manuel accompagnant la batterie. Le non-respect de cette procédure ou le manque de charge peut provoquer des dommages irrémediables aux éléments de la batterie.

Une batterie déchargée **doit** être rechargée au plus vite.

IMPORTANT *La recharge doit être effectuée avec un appareil à tension constante. D'autres systèmes de charge peuvent endommager irrémediablement la batterie.*

La machine est équipée d'un connecteur (1) pour la recharge. Celui-ci doit être branché au connecteur correspondant du chargeur de batteries de maintien fourni (si prévu) ou disponible sur demande (voir 8.2).

IMPORTANT *Ce connecteur ne doit être utilisé que pour brancher le chargeur de batteries de maintien prévu par le fabricant Pour son utilisation:*

- suivre les indications reportées dans les modes d'emploi correspondants;
- suivre les indications reportées dans le manuel de la batterie.

6.3 INTERVENTIONS SUR LA MACHINE

6.3.1 Alignement de l'assemblage des organes de coupe (Fig. 6.3)

Pour tondre une pelouse de manière uniforme, il est essentiel que l'assemblage des organes de coupe soit bien réglé.

En cas de coupe irrégulière, contrôler la pression des pneus.

Si cela ne suffit pas pour obtenir une tonte uniforme, contacter votre revendeur pour régler l'alignement de l'assemblage des organes de coupe.

6.3.2 Remplacement des roues (Fig. 6.4)

Placer la machine sur une surface plane, disposer des cales sous l'une des pièces portantes du cadre, du côté de la roue à changer.

Les roues sont retenues par une bague élastique (1) qu'il est possible d'enlever à l'aide d'un tournevis.

REMARQUE *Si l'on doit remplacer une ou les deux roues arrière, contrôler que les différences éventuelles de diamètre externe sont supérieures à 8-10 mm; dans le cas contraire, pour éviter une tonte irrégulière, il est nécessaire d'effectuer le réglage de l'alignement de l'assemblage des organes de coupe.*

IMPORTANT *Avant de remonter une roue, enduire l'axe de graisse. Replacer soigneusement le clip élastique (1) et la rondelle de protection (2).*

6.3.3 Réparation ou remplacement des pneus

Les pneus sont du type «Tubeless»; par conséquent, seul un réparateur professionnel peut remplacer un pneu ou réparer un pneu crevé, selon les modalités requises pour ce type de pneu.

6.3.4 Remplacement lampes (si prévue)

• Lampes de type «I» (à incandescence) (Fig. 6.5)

Les lampes (18 W) à baïonnette sont montées dans le porte-lampe; pour extraire le porte-lampe, utiliser une pince et le faire tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

• Lampes de type «II» (à LED) (Fig. 6.6)

Dévisser la douille (1) et enlever le connecteur (2).

Démonter la lampe à LED (3), fixée à l'aide des vis (4).

6.3.5 Remplacement d'un fusible (Fig. 6.7)

Différents fusibles (1), de portée différente, sont prévus sur la machine. Leurs fonctions et caractéristiques sont les suivantes:

- Fusible de 10 A = pour protéger les circuits généraux et de puissance de la carte électronique, dont l'intervention provoque l'arrêt de la machine et l'extinction complète du voyant sur le tableau de bord.
- Fusible de 25 A = pour protéger le circuit de rechargement, dont l'intervention se manifeste avec une perte progressive de la charge de la batterie et donc des difficultés au démarrage.

Le débit du fusible est indiqué sur le même fusible.

IMPORTANT *Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un de même type et de même intensité; ne jamais remplacer le fusible par un fusible d'intensité différente.*

Dans l'impossibilité d'éliminer les causes d'intervention, contacter votre Revendeur.

6.3.6 Démontage, remplacement et remontage des organes de coupe

ATTENTION! *Il faut toujours porter des gants de travail résistants pour manipuler les organes de coupe.*

ATTENTION! *Toujours remplacer les organes de coupe endommagés ou tordus; ne jamais essayer de les réparer! TOUJOURS UTILISER LES ORGANES DE COUPE ORIGINAUX!*

L'utilisation des organes de coupe a été prévu pour cette machine dont le code est indiqué au tableau de la page ii.

Étant donné l'évolution du produit, les organes de coupe cités ci-dessus pourraient être remplacés à l'avenir par un autre organe, ayant des caractéristiques analogues d'interchangeabilité et de sécurité de fonctionnement.

IMPORTANT *Il est souhaitable de toujours remplacer les organes de coupe par paire, spécialement en cas de différences d'usure sensibles entre l'une et l'autre.*

7. GUIDE POUR IDENTIFIER LES PROBLÈMES

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTIONS
1. Avec la clé sur «MARCHE», le voyant reste éteint	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de: <ul style="list-style-type: none"> – batterie mal branchée – inversion de polarité de la batterie – batterie complètement déchargée – fusible grillé – carte mouillée 	Avec la clé en position «ARRÊT» et rechercher les causes de la panne: <ul style="list-style-type: none"> – vérifier les branchements (voir 3.4) – vérifier les branchements (voir 3.4) – recharger la batterie (voir 6.2.3) – remplacer le fusible (10 A) (voir 6.3.5) – essuyer avec de l'air tiède
2. Avec la clé sur «DÉMARRAGE», le voyant clignote et le démarreur ne tourne pas	– absence d'autorisation au démarrage	– contrôler que les conditions d'autorisation sont respectées (voir 5.2.a)
3. Avec la clé sur «DÉMARRAGE», le voyant s'allume, mais le démarreur ne tourne pas	– batterie insuffisamment chargée – mauvais fonctionnement du relais de démarrage,	– recharger la batterie (voir 6.2.3) – contacter votre Revendeur
4. Avec la clé sur «DÉMARRAGE», le démarreur tourne, mais le moteur ne démarre pas	– batterie insuffisamment chargée – l'essence n'arrive pas – défaut d'allumage – problèmes de carburation	– recharger la batterie (voir 6.2.3) – vérifier le niveau dans le réservoir (voir 5.3.3) – ouvrir le robinet (si prévu) (voir 5.4.1) – vérifier le filtre à essence – vérifier la fixation du capuchon de la bougie – vérifier la propreté et la distance correcte entre les électrodes – nettoyer ou remplacer le filtre à air – vider le réservoir et mettre de l'essence fraîche – contrôler et éventuellement remplacer le filtre à essence

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTIONS
5. Démarrage difficile ou fonctionnement irrégulier du moteur	– problèmes de carburation	– nettoyer ou remplacer le filtre à air – vider le réservoir et mettre de l'essence fraîche – contrôler et éventuellement remplacer le filtre à essence
6. Baisse de rendement du moteur pendant la tonte	– vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de tont	– réduire la vitesse d'avancement et/ou augmenter la hauteur de tonte (voir 5.4.5)
7. Le moteur s'arrête pendant le travail	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de: – intervention des dispositifs de sécurité	Avec la clef en position «ARRÊT» et rechercher les causes de la panne: – contrôler que les conditions d'autorisation sont respectées (voir 5.2.b)
8. Les organes de coupe ne s'enclenchent pas, ou ne s'arrêtent pas immédiatement dès qu'on les débraie	– problèmes au système d'embrayage	– contacter votre Revendeur
9. Tonte irrégulière et ramassage insuffisant	– assemblage des organes de coupe non parallèle au terrain – organes de coupe inefficaces, – vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de l'herbe à couper – engorgement de la goulotte	– contrôler la pression des pneus (voir 5.3.2), – rétablir l'alignement de l'assemblage des organes de coupe par rapport au terrain (voir 6.3.1) – contacter votre Revendeur – réduire la vitesse d'avancement et/ou augmenter la hauteur de tonte (voir 5.4.5), – attendre que l'herbe soit sèche – enlever le bac et vider la goulotte (voir 5.4.7).
10. Vibrations anormales pendant le fonctionnement	– l'assemblage des organes de coupe est plein d'herbe – les organes de coupe sont déséquilibrés ou desserrés, – fixations desserrées	– nettoyer l'assemblage des organes de coupe (voir 5.4.10) – contacter votre Revendeur – vérifier et serrer les vis de fixation du moteur et du châssis
11. Freinage non sûr ou inefficace	– frein mal réglé	– contacter votre Revendeur
12. Marche irrégulière, faible traction en montée, ou tendance de la machine à se cabrer	– problèmes de la courroie ou du dispositif d'embrayage	– contacter votre Revendeur
13. En actionnant la pédale de la traction lorsque le moteur est en marche, la machine ne se déplace pas (modèles à transmission hydrostatique)	– levier de blocage sur «B»	– le replacer sur «A» (voir 4.33)
14. La machine commence à vibrer de manière anormale	– pièces endommagées ou desserrées	– arrêter le moteur et débrancher le câble de la bougie. – vérifier s'il y a des dommages; – contrôler s'il y a des pièces desserrées, et les serrer. – les contrôles, remplacements ou réparations doivent être effectués par un centre spécialisé.

Si les inconvénients persistent après qu'on a exécuté les opérations décrites ci-dessus, contacter le Revendeur.

⚠ ATTENTION! *Ne jamais tenter d'effectuer des réparations compliquées sans avoir les moyens et les connaissances techniques nécessaires. Toute intervention mal exécutée entraîne automatiquement la déchéance de la garantie et, dans ce cas, le fabricant décline toute responsabilité.*

8. ÉQUIPEMENTS

8.1 KIT POUR "MULCHING" (Fig. 8 n° 41)

Il broie finement l'herbe coupée et la laisse sur la pelouse au lieu de la collecter dans le bac de ramassage.

8.2 CHARGEUR DE BATTERIE (Fig. 8 n° 42)

Il permet de maintenir en bon état la batterie pendant les périodes d'inactivité de la machine en assurant un niveau de charge optimal et donc une durée de vie prolongée de la batterie.

8.3 KIT REMORQUAGE (Fig. 8 n° 43)

Pour remorquer une petite remorque.

8.4 KIT PROTECTEUR D'ÉJETION ARRIÈRE (Fig. 8 n° 44)

À utiliser à la place du bac de ramassage lorsque l'herbe n'est pas ramassée.

8.5 HOUSSE DE PROTECTION (Fig. 8 n° 45)

Protège la machine de la poussière quand elle n'est pas utilisée.

8.6 KIT CONTREPOIDS FRONTAUX (Fig 8 n° 46)

Ils améliorent la stabilité avant de la machine, notamment lorsque cette dernière est utilisée sur des terrains en pente.

8.7 CHAÎNE À NEIGE 18" (Fig. 8 n° 47)

Elles améliorent l'adhérence des roues arrière sur les terrains enneigés, et permettent d'utiliser les équipements chasse-neige.

8.8 REMORQUE (Fig. 8 n° 48)

Pour le transport d'outils ou d'autres objets, dans les limites permises de chargement.

8.9 ÉPARPILLEUR (Fig. 8 n° 49)

Pour répandre le sel ou les engrais.

8.10 ROULEAU À GAZON (Fig. 8 n° 50)

Pour compacter le sol après les semailles ou pour aplatir l'herbe.

8.11 CHASSE NEIGE À LAME (Fig. 8 n° 51)

Pour racler la neige et l'accumuler sur le côté.

Model:
 Year S/N°
 LWA
 dB
 CE

Immediatamente dopo l'acquisto, trascrivere negli appositi spazi i dati di identificazione (3 - 5 - 6) riportati sull'etichetta di identificazione della macchina (☛ 2.1 - IDENTIFICAZIONE DELLA MACCHINA).

Tout de suite après l'achat, transcrire dans les espaces prévus les données d'identification (3 - 5 - 6) qui sont indiquées sur l'étiquette d'identification de la machine (☛ 2.1 - IDENTIFICATION DE LA MACHINE).

As soon as you have purchased the machine, write the machine identification data (3 - 5 - 6) found on the identification label in the spaces provided (☛ 2.1 - IDENTIFICATION OF THE MACHINE).

Tragen Sie sofort nach dem Kauf die Kennnummern (3 - 5 - 6) in die entsprechenden Felder auf dem Kennungsschild der Maschine ein (☛ 2.1 - KENNZEICHNUNG DER MASCHINE).

Onmiddellijk na aankoop worden de identificatiegegevens (3 - 5 - 6) genoteerd in de ruimten op het identificatielabel van de machine (☛ 2.1 - IDENTIFICATIE VAN DE MACHINE).

GGP ITALY SPA

Via del Lavoro, 6

I-31033 Castelfranco Veneto (TV) ITALY

